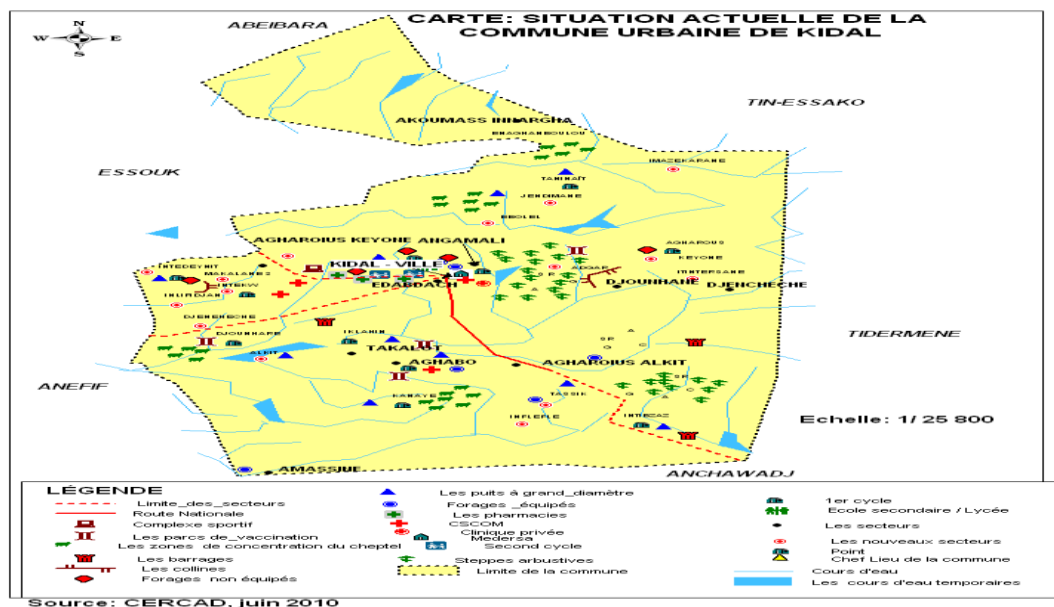


PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL (PDESC 2017-2021) DE LA COMMUNE URBAINE DE KIDAL



Version Provisoire

Novembre 2016

Sommaire

- I. INTRODUCTION
 - II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN
 - 2.1. CAMPAGNE D'INFORMATION/SENSIBILISATION DES ACTEURS COMMUNAUX
 - 2.2. ÉCHANGE AVEC LES COMITES COMMUNAUX SUR LE PROCESSUS PDESC
 - 2.3. ORGANISATION DES DIAGNOSTICS DANS LES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT
 - 2.3.1. DIAGNOSTIC TECHNIQUE (IL S'AGIT DES DONNEES SECONDAIRES RECUEILLIES)
 - 2.3.2. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF (DIFFICULTES, LES CAUSES, LES BESOINS DES POPULATIONS ET DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES)
 - 2.4. ÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION DE REFERENCE (DES COMMUNES, VILLAGES/ SECTEURS DE DEVELOPPEMENT)
 - 2.5. TENUE DES JOURNEES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION INTERCOMMUNAUTAIRE
 - 2.6. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE PROCESSUS D'ELABORATION DES PDESC
 - III. GENERALITES SUR LA COMMUNE
 - 3.1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE
 - 3.2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE
 - 3.3. RELIEF, CLIMAT, VÉGÉTATION ET HYDROGRAPHIE
 - 3.4. POPULATION
 - IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE
 - 4.1. AGRICULTURE
 - 4.2. ÉLEVAGE
 - 4.3. ENVIRONNEMENT
 - 4.4. ARTS-TOURISME-CULTURE-SPORT
 - 4.5. EDUCATION
 - 4.6. SANTÉ
 - 4.7. COMMUNICATION
 - 4.8. COMMERCE/ TRANSPORT
 - 4.9. HYDRAULIQUE-ÉNERGIE-MINES-INDUSTRIE
 - V. GRANDES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE
 - VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE
 - 6.1. PRÉSENTATION/ANALYSE
 - VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN
 - VIII. MECANISME DE SUIVI /EVALUATION
 - IX. DIFFUSION DU PDSEC
 - X. CONCLUSION
- ANNEXES

Sigles et Abréviations

ADR	:	Agence de Développement Régional
AE	:	Académie d'Enseignement
AEP	:	Adduction d'Eau Potable
AES	:	Adduction d'Eau Sommaire
AFD		Agence Française de Développement
AGR	:	Activités génératrices de revenus
ANICT	:	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE	:	Association des Parents d'élèves
APEJ	:	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASACO	:	Association de Santé Communautaire
ASSADECK	:	Association d'Appui à la Décentralisation
C D P E	:	Centre du Développement de la Petite Enfance
CAP	:	Centre d'Animation Pédagogique
CCOCSAD	:	Comité Communal d'Orientaion de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CGS	:	Comité de Gestion Scolaire
CLOCSAD		Comité Local d'Orientaion de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRA	:	Chambre Régionale d'Agriculture
CREDD	:	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CROCSAD	:	Comité Régional d'Orientaion de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCOM	:	Centre de Santé Communautaire
CSRP	:	Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
CT	:	Collectivités Territoriales
DDRK	:	Programme de Développement Durable de la Région de Kidal
DRGR	:	Direction Régionale du Génie Rural,
DIP	:	Domaine d'Intervention Prioritaire
DRGR	:	Direction régionale du Génie rurale
DRHE	:	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie
DRPIA	:	Direction régionale de la production et des industries Animales
DRS	:	Direction régionale de la santé
DRSV	:	Direction régionale du service vétérinaire
FCFA	:	Francs de la Communauté Financière Africaine
FICT		Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
IED	:	Improvised Explosive Device

LOA	:	Loi d’Orientation Agricole
MSF-E		Médecin du Monde Espagne
OCB	:	Organisation Communautaire de Base
OMATHO		Office Malien du Tourisme et de l’Hôtellerie
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSP	:	Organisation Socio- Professionnelle
PADDECK	:	Programme d’Appui au Développement Décentralisé de la Région de Kidal
PADDER	:	Projet d’Appui à la Décentralisation et au Développement Economique Régional
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	:	Programme Développement Économique Social Culturel
PIRE		Programme Intérimaire de la Relance Educative
PISE	:	Programme d’Investissement Sectoriel de l’Education
PM	:	Puits Moderne
PMH	:	Pompe à Motricité Humaine
PNSA	:	Programme National pour la sécurité alimentaire
PRODEC	:	Programme Décennal de l’Education et de la culture
PRODESS	:	Programme de développement social et sanitaire
PRRE		Projet de Reconstruction et de Relance Economique
PSA	:	Poste de Santé Avancée
PTF	:	Partenaires techniques et financiers
RBC	:	Réhabilitation à Base Communautaire
SCAC		Service de Coopération et Action Culturelle
SCAT	:	Schéma Communal d’Aménagement
SHPA	:	Système Hydraulique Pastoral Amélioré
SICA	:	Syndicat Inter collectivités Adagh
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TGF	:	Taux Global de Fécondité

I. INTRODUCTION

Dans le but de relancer le développement économique, social et culturel des régions affectées par la crise de 2012, le Gouvernement du Mali sur financement de la Banque Mondiale a mis en place le projet de Relance et de Reconstruction économique du Mali (PRRE). SOS SAHEL chargé de la maîtrise d'ouvrage déléguée a fait recours aux services de plusieurs ONG, Consortium d'ONG locales. Le groupement Azhar-CERCA a été retenu pour mettre en œuvre les activités au niveau des communes bénéficiaires de la région de Kidal.

L'appui à la planification participative des projets d'investissements tenant compte des priorités des populations affectées fait partie de la composante 3 du projet et justifie le soutien apporté à la COMMUNE URBAINE DE KIDAL dans le processus d'élaboration de son PDESC 2017 – 2021.

Le programme de développement est un outil de programmation dans le temps et dans l'espace des actions de développement d'une collectivité territoriale. C'est un cadre de référence et de coordination des actions de développement pour une période de 5 ans. Son élaboration s'inscrit dans les attributions de la collectivité (article 14 du code des collectivités territoriales). Le programme de développement exige l'implication de tous les citoyens, de toutes les organisations socio professionnelles et des autres acteurs Etatiques et non Etatiques. Il se déroule selon une démarche participative et itérative qui a pour but d'en assurer la légitimité populaire et la cohérence avec les politiques nationales dans le respect du principe de subsidiarité.

Le programme actuel restera dans la logique du renforcement de l'existant. Des investissements stratégiques basés sur des projets structurants y seront prédominants. Il sera également à la fois fédérateur et mobilisateur et fondé sur une vision partagée du territoire.

Le présent PDESC couvrant la période 2017-2021, a été élaboré dans le cadre du Projet de Reconstruction et de Relance Economique au Mali financé par la Banque Mondiale et sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ONG SOS SAHEL. Le groupement d'ONG AZHAR/CERCA a appuyé la commune dans le processus d'élaboration du PDESC.

Le document est structuré de la manière suivante :

- La méthodologie qui retrace toutes les phases par lesquelles le processus a été conduit pour aboutir au plan quinquennal 2017 – 2021 de la commune ;
- La présentation de la commune qui donne une vue détaillée des caractéristiques physiques (relief, sol/végétation, hydrographie, climat), le document présente aussi des données démographiques;
- La présentation de la situation socioéconomique de base de la commune avec les difficultés auxquelles les populations sont confrontées;
- Les orientations d'ordre national qui donnent une vue d'ensemble de ce que l'Etat prévoit dans le cadre du développement du pays et celles que la commune entend atteindre en termes d'objectifs particuliers pour répondre aux nombreux besoins des populations ;
- La programmation quinquennale qui oriente sur les domaines et activités à mener pendant les cinq prochaines années, les objectifs visés, et la prise en charge par les différents intervenants en termes de coûts ;
- La restitution/validation du PDESC;
- Les stratégies de mise en œuvre ;
- Le mécanisme de suivi/évaluation qui définit le dispositif mis en place à cet effet ;
- La conclusion qui donne une synthèse du contenu du PDESC.

II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Dans le processus d'élaboration du PDESC, le guide méthodologique national d'élaboration et les outils mis à disposition par SOS SAHEL ont été utilisés.

La méthodologie adoptée qui est pleinement participative s'articule autour de différentes étapes d'élaboration du PDESC qui sont :

2.1. Phase préparatoire :

2.1.1. Décision de création et composition du comité communautaire :

Pour élaborer son PDESC, le conseil communal, maître d'ouvrage, a délibéré (délibération en annexe) pour mettre en place un comité communautaire unique en lieu et place (décision en annexe) des différents comités prévus au niveau des secteurs de développement de la commune. Cette approche consensuelle a tenu compte de la situation spécifique de la région de Kidal où sévit encore une grande insécurité rendant difficile les déplacements et les rencontres des acteurs (leaders communautaires, chefs de fraction, chefs de secteurs de développement, les organisations socioprofessionnelles, les services techniques, les élus, les ONG et l'administration) impliqués dans le processus d'élaboration du PDESC.

Le comité mis en place est chargé de la planification, du suivi/surveillance et la gestion/ prévention des conflits. Il est composé de quinze (15) personnes choisies par la communauté en raison de leurs connaissances avérées du milieu et des langues : 4 élus, 4 chefs de fraction, 2 chefs de quartier, 1 représentante des femmes, 5 représentant des jeunes et 4 notables de la commune.

Un animateur est recruté en concertation avec la communauté pour appuyer dans la préparation des diagnostics participatifs, l'information/sensibilisation.

2.1.2. Campagne d'information/sensibilisation des acteurs communaux

Dans la commune, au niveau des secteurs de développement, des rencontres ont été organisées pour informer et sensibiliser les acteurs locaux (les élus, les OCB-OSP, les femmes, les jeunes, les chefs de fractions, les chefs de secteurs) sur les objectifs du PRRE qui appuie le Consortium AZHAR/CERCA dans l'élaboration du PDESC 2017-2021.

Avec les services techniques et l'administration résidant à Gao (le préfet, les sous-préfets, l'administration régionale et les services techniques) des contacts sont aussi établis pour échanger sur le projet PRRE (ses objectifs, l'élaboration des programmes de développement des communes et la méthodologie préconisée)

2.1.3. Échange avec le comité communautaire sur le processus de planification communale

Le Consortium AZHAR/CERCA a organisé des échanges d'informations du 25 au 26 juillet 2016 avec les autorités administratives et locales et un renforcement des capacités du comité afin de le préparer sur les enjeux de la planification communale du développement, ses objectifs et sa démarche.

L'animateur a bénéficié d'une initiation à la méthodologie et à l'utilisation des outils de collecte de données.

Les rôles et responsabilités des différents acteurs dans le cadre du processus ont été expliqués et discutés afin de susciter leur engagement, leur adhésion et leur implication.

2.2. Organisation des diagnostics dans les secteurs de développement et l'établissement de la situation de référence de la commune

Le diagnostic a été réalisé par l'équipe du projet (1 coordinateur, 2 spécialistes en développement communautaire, 1 spécialiste en infrastructure, 1 animateur). Le diagnostic a enregistré dans les différents secteurs du développement la participation des élus, des chefs de secteurs, des OCB-OSP, des leaders des jeunes et des femmes, des ONG et programmes/projets. Le cadre a servi non seulement à expliquer les objectifs et les résultats visés mais aussi, à faire un état des lieux des potentialités, des atouts des secteurs et les problèmes / contraintes du développement communal. Les besoins et l'appui sollicité ont également été identifiés.

La situation de référence a été établie avec l'appui des élus, des personnes ressources et les leaders de communautés. Cet état des lieux reste un indicateur du développement de la commune au plan équipements/ infrastructures et services sociaux de base.

2.2.1. Tenue des journées de concertation et de consultation intercommunautaire

Au cours des journées de concertation/consultation intercommunautaire qui ont regroupé une quarantaine de participants, il a été procédé à la synthèse communale des problèmes et besoins dans les différents secteurs de développement. Aussi, ces journées ont été un cadre pour les délégués des secteurs, des représentants des chefs de fraction, des jeunes, des femmes, des responsables d'OCB/OP et les élus pour la mise en commun et l'analyse des données recueillies et la priorisation des actions à réaliser.

2.3. Planification/Restitution/Validation

2.3.1. Planification / programmation

Pour réaliser la planification/programmation, le bilan de l'autoévaluation, des diagnostics, des informations sur les politiques nationales et régionales principalement le Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté(CSCR), les politiques sectorielles, ont servi dans la définition des orientations du développement de la

commune. A cet atelier important ont participé : les élus, les personnes ressources, la société civile, les partenaires de la commune.

Les participants sur la base de leurs connaissances techniques ont analysé les résultats des travaux des JCCI ce qui a permis de définir des choix stratégiques basés sur les moyens disponibles/potentiels et l'envergure des problèmes qui se posent à la commune.

C'est ainsi qu'il est ressorti de l'atelier un plan quinquennal 2017-2021 consensuel et un programme annuel avec des objectifs spécifiques bien définis.

2.3.2 Restitution/Validation

Le programme quinquennal de développement et le programme annuel issus de l'atelier de planification ont fait l'objet d'une restitution aux élus, aux représentants des organisations de la société civile pour les analyser et les valider.

2.3.3 Adoption

Le document validé dans le cadre de cette concertation locale des acteurs est adopté par le conseil communal au cours d'une session extraordinaire convoquée à cet effet. La restitution du PDESC et du programme annuel va être conduite par le conseil communal au niveau des communautés et sera diffusé auprès de l'administration et des partenaires techniques et financiers en fonction des canaux de communication disponibles.

2.4. Principales difficultés rencontrées dans le processus PDESC

La situation sécuritaire dans la commune à l'instar de toute la région n'a pas permis la mobilisation souhaitée des acteurs clés. L'accès à certains secteurs de développement a été difficilement réussi, la présence des djihadistes terroristes étant ressentie comme une épée de Damoclès sur les communautés et l'équipe du projet. Egalement, l'absence des services techniques au niveau communal et régional depuis 2012, services, actuellement résidents à Gao a été une autre contrainte majeure.

Cependant, la mise en place du comité communautaire de pilotage a été un élément facilitateur dans le processus de l'élaboration du PDESC. Il faut préciser que ce comité est composé de personnes expérimentées qui connaissent suffisamment le milieu et sont représentatives de diverses sensibilités locales.

III. GENERALITES SUR LA COMMUNE

3.1. Organisation administrative de la commune :

3.1.1. Présentation de la commune :

Sur l'origine du nom Kidal, il existe plusieurs versions, dont la plus plausible et retenue par beaucoup de gens est celle qui dit que c'est le nom d'un patriarche Dabakar du nom de Kidal. Ce dernier était célèbre parce qu'il possédait des juments ayant la faculté de détecter à de dizaines de km des étrangers envahisseurs (époque des razzias).

La commune urbaine de Kidal est créée par la loi n°96-059 du 04 Novembre 1996 portant création des communes en République du Mali.

3.1.2. Situation géographique

La commune de Kidal est située au Sud du cercle qui porte son nom. Elle couvre une superficie de 9 913 Km². Elle est limitée :

- Au nord par les communes rurales d'Essouk et d'Abeïbara ;
- A l'est par la commune rurale de Tin-essako et Intedjedite ;
- Au sud par le cercle de Gao (commune rurale d'Anchawadj) et de Menaka (commune d'Alatta).
- A l'ouest par la commune rurale d'Anefif.

3.1.3. Cadre physique

➤ Relief

L'aspect physique de la commune est très varié et se caractérise par la présence d'énormes massifs de cailloux noirâtres séparés par des oueds bordés chacun par un étroit ruban de terres végétales portant des arbres et quelques herbes.

La commune urbaine de Kidal est un vaste polygone d'environ 250 km de côté, situé au sud du cercle du même nom dans l'Adrar des Ifoghas.

➤ Hydrogéologie

La commune de Kidal est arrosée par plusieurs vallées importantes et leurs affluents : Ibdakan, Ighachèrdidan, Edjerèr (Amassine, Keyonne), Alkit, Tanazrouft, Tassikt, Isseidian ,Takalot,Etambar,Touzek, Sofia, Abrek, Djounhan. Leur écoulement pendant l'hivernage réapprovisionne les nappes souterraines et les mares saisonnières . Toutes se jettent dans le Telemsi. Le caractère saisonnier de ces cours d'eau, le ruissellement et les autres facteurs aggravants comme l'ensoleillement, le fort taux d'évapotranspiration sont autant de contraintes qui freinent la capitalisation de ces ressources qui pourraient servir à mettre en valeur des plaines et des bas- fonds si elles étaient suffisamment maîtrisées.

➤ Climat

Le climat de la commune est de type sahélo-saharien. Il se caractérise par une pluviométrie très faible avec moins de 150 mm/an, par de très grands écarts de température entre le jour et la nuit, une évapotranspiration très intense, un ensoleillement important et des vents souvent violents.

L'année se partage en trois saisons :

- **Une saison sèche et chaude :** allant de mars à juin caractérisée par l'harmattan ; vent chaud et sec qui fait monter la température au-delà de 45°C.
- **Une saison sèche et froide :** allant du mois de septembre à mars se caractérisant par des baisses de température surtout les nuits. Pendant cette période, la température peut baisser jusqu'à 5°C.
- **Une saison de pluies :** allant de juin à octobre caractérisée par des pluies irrégulières dont les valeurs varient entre 10 et 150 mm/an. Le maximum de précipitations se situe au mois d'août. Durant cette période soufflent les tempêtes de sable qui rendent la visibilité presque nulle.

➤ Hydrographie

A l'instar des autres communes de la région, dans la commune de Kidal il n'y a que de cours d'eau temporaires dont la durée de vie dépend de la pluviométrie. Il s'agit de nombreux oueds dont les bassins versants sont de tailles différentes qui se déversent dans le Telemsi. L'eau dans la commune est d'accès difficile. Les puits constituent la principale source d'approvisionnement pour l'usage domestique et l'abreuvement du bétail. Cette prédominance des puits s'explique par la vocation pastorale de la commune et par la préférence des éleveurs pour les puits qui permettent une exploitation par des moyens traditionnels adaptés (puisage manuel, traction animal). L'avantage de ce type de point d'eau est que sa maintenance ne nécessite pas des travaux coûteux.

➤ Végétation :

La végétation est dominée par des xérophytes arborées et herbacées. Les ligneuses sont composées d'Acacia, de Balanites égyptica et de Calotropis procera. La couverture herbacée comprend : le panicum-trigidum, l'Aristida S/P et autres graminées. Les espèces comme le Cenchrus bifforus sont en voie de disparition. Le fonio sauvage (panicum lactum) pousse dans les plaines et les vallées argileuses et entre dans l'alimentation humaine.

➤ La Faune

Jadis abondante et diversifiée, la faune de la commune de Kidal a énormément souffert des conditions climatiques particulièrement hostiles et de l'action anthropique qui ont fragilisé les écosystèmes et détérioré une diversité biologique riche. Les espèces qui vivent encore dans la zone sont : quelques gazelles, des outardes, des chacals ,des hyènes, des rongeurs.

3.1.4. Population

La commune urbaine de Kidal est la plus vaste commune du cercle (soit 59,7% de la superficie du cercle) et la plus peuplée. Au recensement général de la population et de l'habitat de 1998 actualisé en 2006, la commune avait une population de 11 159, soit 69,7% du cercle et 26,3%, de celle de la région.

Selon les résultats provisoires du RGPH 2009, la commune urbaine de Kidal compte 4 906 ménages pour une population totale de 25 617 habitants dont 13 765 hommes et 11 852 femmes. Le taux moyen annuel d'accroissement est estimé à 7,8% soit le taux le plus élevé de la région après celui d'Essouk. La population de la commune est caractérisée par sa jeunesse, les moins de 15 ans constituent près de 48% de la population. La frange importante de jeunes représente un atout important en matière de développement.

La spécificité de la commune de Kidal est qu'elle est à la fois urbaine et rurale. Sa population est composée de 44 fractions nomades réparties entre 18 secteurs de développement dont une ville de quatre (4) quartiers Etambar, Centre-ville, Aliou et Anghamali.

Tableau 1: Les Indicateurs Démographiques

Taux	1998	2001	2004	2006	2009
Taux de natalité%	33,5	47	47	47	ND
Taux de croissance démographique	7,4	7,4	7,4	7,4	ND
Espérance de vie à la naissance	55	55	55	55	55
Taux d'accroissement de la population	2,3	2,3	2,3	2,3	7,8
Espérance de vie des hommes	61,3	61,3	61,3	61,3	61,3
Espérance de vie des femmes	64,7	67,3	67,3	67,3	67,3
Taux Global de Fécondité (T.G.F.) ¹	139	139	139	139	139

Sources : DNSI- RGP98- EDSM II et III –EMEP-2001-2003

La population de la commune est composée de plusieurs ethnies : les tamacheq, les arabes et les songhoys.

La forte dynamique de la population est surtout caractérisée par le départ des jeunes de la commune vers les pays arabes et de l'arrivée des populations d'autres régions du Mali et des migrants d'autres pays de la sous-région qui sont de passage vers l'Europe. Ces mouvements migratoires ont eu pour impact :

- Une importation de cultures étrangères qui contribuent parfois à la dégradation des mœurs et coutumes locales ;
- L'introduction de maladies d'origine externe à la commune ;
- L'insécurité résiduelle.

IV. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE DE BASE DE LA COMMUNE

4.1. Elevage :

Malgré, l'insuffisance des infrastructures et équipements de soutien au sous-secteur, l'élevage transhumant reste la première activité économique de la commune avec des effectifs importants de bovins, de camélins, d'ovins, de caprins et d'asins (voir tableau ci-dessous). Cette activité est tributaire de la pluviométrie capricieuse et généralement insuffisante pour entretenir des pâturages de bonne qualité. Le recensement administratif du cheptel pour l'année 2002 donne les chiffres suivants :

Tableau 2 : Cheptel de la commune

Type	Bovins	Camélins	Ovins	Caprins	Asins	Imposables
Effectifs	206	4037	11 629	14 204	3 403	10 712

Source : Services d'Elevage-Kidal 2002

Les atouts ou potentialités du sous-secteur de l'élevage sont :

- L'existence de pâturages ;
- L'existence de terres salées ;
- L'existence d'une pharmacie vétérinaire privée ;
- L'existence d'un marché à bétail dans la ville de Kidal ;
- L'existence d'une forte clientèle de marchands algériens ;
- L'existence de partenaires techniques et financiers.

L'exploitation de ces potentialités est confrontée à des contraintes que sont :

- L'analphabétisme et le manque d'organisation des éleveurs ;
- L'insuffisance d'infrastructures pastorales (Parc de Vaccination, Aire Abattage, marché à bétail...) ;
- La réticence des populations nomades au traitement et au déstockage du bétail ;
- L'absence de gestion rationnelle de l'espace pastoral (dégradation continue des pâturages, coupe abusive des espèces ligneuses) ;
- L'absence d'unité de fabrication d'aliments bétail ;
- L'insuffisance d'accès aux produits et services vétérinaires ;

¹T.G.F pour 1000 femmes en âge de procréer

- La présence de certaines maladies animales ;
- L'insuffisance d'infrastructures vétérinaires (parc de vaccination, aire d'abattage) ;
- L'insuffisance d'agent technique d'encadrement dans la commune ;
- La faible production en lait et en viande ;
- L'absence d'unités de transformation des sous-produits d'élevage.

Les perspectives sont :

- L'amélioration des moyens de production des éleveurs par le renforcement de capacités en équipements et en formation ;
- La réhabilitation et la construction de parcs de vaccination ;
- La maîtrise de l'eau pour réduire les besoins en eau des populations et du cheptel en réalisant des forages équipés, des barrages filtrants, des impluviums, des mares et des puits à grand diamètre dans toutes les zones à pâturages abondants ;
- La transformation/ conservation des sous-produits de l'élevage ;
- L'émergence d'un nouveau type d'éleveurs mieux formés et mieux organisés avec un cheptel « productif et sécurisé » ;
- L'amélioration de la gestion des pâturages par la création de brigades de surveillance ;
- L'organisation des associations d'éleveurs ;
- L'installation d'unités de transformation d'aliments bétail ;

4.2. Agriculture

Malgré la disponibilité de terres aménageables, l'agriculture reste très peu développée et se ramène essentiellement à des petits périmètres maraîchers dont les rendements sont faibles à cause de l'insuffisance de l'eau, d'organisation du sous-secteur, du manque d'équipements/ infrastructures et le faible niveau de formation des producteurs (trices). Les principaux sites de production maraîchère sont : Amghamali, Intekoi, Tanazrouft.

Les principales spéculations maraîchères sont : la tomate, l'oignon, les choux, les betteraves, etc. Les rendements ne sont pas connus pour les produits maraîchers et les dattes. Il faut préciser qu'une grande partie de la production maraîchère est autoconsommée.

Tableau 3 : Sites maraîchers de la commune

Sites	Distance/ chef-lieu commune	Situation du site	Nombre d'exploitants				Superficie du site
			Hommes	Femmes	Jeunes	Total	
Intekoua	7	SE	30	12	9	51	50,09
Incheyane	4	SA	-	-	-	-	1,9
Intilbane	3	SA	-	-	-	-	5,91
Angamali	-	SE	14	20	4	38	12,54
Djunhan	45	SE	8	-	2	10	4
Tanazrouft	80	SE	70	6	20	96	63,31
Tamatayalt	60	SA	-	-	-	-	7
Sundimane	50	SE	16	7	3	26	1,19
Tintahrast	2	SA	-	-	-	-	8
Agharous Kayone	45	SA	-	-	-	-	2,5
Amsrakade	6	SE	7	3	-	10	4
Tanaïnaït	45	SE	-	-	-	-	4,2
Eguilhic	18	SA	-	-	-	-	3,7

Source : Rapport diagnostic de base de la région de Kidal, DDRK 2016

SA : Site Abandonné

SE : Site Exploité

Les potentialités de ce sous-secteur :

- Existence des terres cultivables non aménagées ;
- Existence des organisations de maraîchers structurées ;
- Disponibilité de l'eau dans les sites où est pratiqué le maraîchage ;
- Existence d'une forte demande locale ;
- Existence de partenaires techniques et financiers ;

Le maraichage malgré son essor dans la commune connaît les difficultés suivantes :

- Difficulté d'accès aux équipements et intrants agricoles (semences, engrais) ;
- Des difficultés de conservation adéquate des produits maraichers ;
- Des sols affectés par les déprédateurs destructeurs de plantes et de récoltes ;
- Une insuffisance d'encadrement/formation des maraichers ;
- Difficultés d'accès au crédit.

4.3. Environnement

Comme dans les autres communes du cercle, la végétation est variée, elle est en perpétuelle dégradation. Les vallées sont dominées par les grands arbres : Acacia albida, Tamarindus, Indica et aussi les glacis d'épandage composée d'arbustes épineux tels que : Acacia, Radiana, Balanites aegyptiaca. On peut noter l'existence de quelques rares espèces fauniques composées d'hyènes tachetées, des chacals, des gazelles, des rongeurs et reptiles. L'érosion et l'ensablement des oueds est une menace de l'équilibre naturel de l'environnement.

La perte d'autorité des élus et chefs de fractions (jadis gardiens de l'environnement) depuis 2012, la présence des forces étrangères (MINUSMA...) dans la commune avec leurs déchets plastiques, emballages, boîtes de conserve, engins de guerre ...etc ne contribuent pas à la sauvegarde de l'environnement déjà fragilisé par le changement climatique.

4.4. Artisanat-Culture-Sport et tourisme

- ✎ Dominé presque exclusivement par les femmes, le sous-secteur de l'artisanat est axé sur la production de produits utilitaires. La production est diversifiée et répond à tous les besoins locaux : outres, selles, écuelles, nattes, tentes... Les matériaux généralement utilisés sont : les peaux et cuirs, le bois, l'acier, le fer, le bronze, l'argent, l'or, l'aluminium etc. L'artisanat reste la troisième activité économique de la commune après l'élevage et le commerce.
- ✎ La culture est dominée par les pratiques ancestrales traditionnelles variées : jeux, contes, poèmes, musiques et danses.
- ✎ Le sport connaît un énorme retard à Kidal malgré la présence de certaines infrastructures sportives. Ce retard est surtout dû au mode de vie des habitants et à leur tradition. Les jeunes de la commune sont surtout tournés vers les activités économiques au détriment des activités sportives.

Tableau 4: Infrastructures sportives

Infrastructures sportives	Nombre
Stade omnisport	1
Terrain d'athlétisme	1
Terrain de football	1
Terrain de volley-ball	1
Terrain de hand-ball	1
Terrain de basket-ball	3
Total	8

Source : Mairie

- ✎ Le potentiel touristique est important dans la commune avec de nombreux sites archéologiques : Anghamali, Chouchou, Intagherene, Djencheché, Adiol, Edjewene, Djounhane, Achantebagit, Edjerer... et

Comme contraintes pour ces sous-secteurs on peut noter :

- L'insuffisance de renforcement des capacités des artisans ;
- La difficulté à écouler les produits de l'artisanat;
- Le non aménagement des espaces prévus pour la promotion de l'artisanat, du sport et la culture ;
- La difficulté d'organisation des activités culturelles ;
- Le manque de dynamisme de la Chambre des métiers ;

- Le pillage des sites archéologiques ;
- L'insécurité qui ne permet pas les activités touristiques ;

Les perspectives pour ces sous-secteurs pourront être :

- Le renforcement des capacités des artisans;
- La valorisation du potentiel de l'artisanat par l'organisation et le financement des AGR au profit des artisans, des femmes et des jeunes ;
- L'aménagement des espaces culturels ;
- L'organisation des journées culturelles ;
- La dynamisation de la Chambre des métiers ;
- L'inventaire des sites archéologiques ;
- La promotion/valorisation des instruments de musique, de costumes, de tresses, des jeux traditionnels et des contes et poèmes ;
- La réalisation de documentaires sur le tourisme, l'artisanat et la culture ;
- La sensibilisation des populations sur la protection et la connaissance des sites touristiques ;

4.5. Commerce/ Transport

🏠 Commerce

Le commerce est un secteur important dans le développement économique de la commune urbaine de Kidal à cause de l'importance des échanges avec les marchés de Gao et d'Algérie. De ces marchés, on importe les produits de consommation (semoule, riz, mil, thé, tabac, lait etc.), les textiles (tissus, tapis, couverture en laine) et des articles divers ustensiles de cuisine, réfrigérateurs, cuisinières à gaz, antenne paraboliques etc. Le commerce occupe avec l'élevage la plus grande partie de la population. Le commerce constitue un des facteurs clés de la semi-sédentarisation actuelle caractérisée par le flux de la population vers la ville en saison sèche et le reflux vers le milieu rural en saison des pluies. Le problème majeur auquel le sous-secteur fait face est la difficulté de circulation des personnes et de leurs biens à cause de l'insécurité.

🚗 Transport

La commune urbaine de Kidal est très enclavée. La seule route importante est la nationale (RN18) non bitumée, difficile et non praticable en saison pluvieuse.

La gestion de cette route relève de la compétence nationale et la commune ne dispose pas de moyens suffisants pour la rendre praticable en toute saison.

Tableau 5 : Réseau routier de la commune

Catégorie	Liaison	Praticabilité
Routes régionales	Kidal-Anefif,	Mauvais état
	Kidal-Abeibara	
	Kidal-Adielhoc	
	Kidal-Tin-Essako	
Routes communales	Kidal-Tassik-Intibzaz Kidal-Takalot-Amassine Kidal-Kanaye Kidal-Tanainaite Kidal-Intadeyni Kidal-Ebele Kidal-Agharous-Alkit-Djounhane	Mauvais état

4.4. Services sociaux :

➤ Education :

La commune de Kidal a bénéficié avant la crise de 2012 de plusieurs équipements et infrastructures scolaires. A l'instar des autres communes la fréquentation scolaire est largement dépendante du bon fonctionnement des cantines scolaires. La commune possède 17 écoles fondamentales dont 15 premiers cycles, deux seconds cycles et une medersa. Certaines de ces écoles sont dotées de cantines scolaires approvisionnées en vivres par divers partenaires (PAM, UNICEF, UNHCR, CSA, CICR...)

L'éducation connaît malgré toutes les mesures d'accompagnement un retard énorme dû essentiellement au mode de vie de la population.

Les contraintes qui peuvent être signalées pour ce sous-secteur sont :

- L'analphabétisme des populations ;
- La réticence des éleveurs nomades à la scolarisation de leurs enfants ;
- Les mariages précoces des filles ;
- L'inadaptation du mode de vie des populations nomades aux exigences de l'école. Les éleveurs sont mobiles et l'école a besoin d'une certaine stabilité;
- Le fonctionnement de la cantine n'est pas l'idéal (vivres toujours insuffisants et souvent inadaptés aux habitudes alimentaires des pensionnaires) ;
- L'insuffisance des écoles dans les secteurs de développement ;
- Les acteurs responsables de l'éducation ne s'impliquent pas assez dans la scolarisation ;
- L'insécurité autour des écoles.

Pour relever tous ces défis, il est nécessaire de :

- créer des nouvelles écoles avec des cantines scolaires bien approvisionnées ;
- créer des passerelles et des centres d'apprentissage pour les nombreux déscolarisés depuis 2012 ;
- organiser des campagnes de sensibilisation des populations pour le recrutement annuel des enfants et le bannissement des mariages précoces des filles ;
- Former suffisamment les organes de gestion scolaires (CGS, APE, AME) ;
- Sécuriser les espaces scolaires.

➤ **Santé :**

La commune dispose de plusieurs centres de santé et un personnel insuffisant (voir tableaux ci-dessous). Il faut également signaler que la commune bénéficie des structures de santé du cercle (centre de référence), une pharmacie dépôt répartiteur, une clinique privée et neuf (9) pharmacies privées dont la majorité est créée entre 2012 et 2016.

Le sous-secteur de la santé fait face à plusieurs contraintes :

- Insuffisance de personnel qualifié ;
- Mauvaise gestion ;
- Prix élevés des médicaments ;
- L'insécurité qui constitue un obstacle au retour du personnel de la santé.

Dans la commune, les principales maladies sont :

- La fièvre présumée palustre ;
- Les infections respiratoires ;
- Les maladies diarrhéiques ;
- Le Bejel ;
- Les IST (la syphilis endémique) ;
- Le Dracunculose ;
- Les conjonctivites ;
- Les angines ;
- Les piqûres de scorpions qui font d'énormes dégâts ;
- le trachome ;
- la tuberculose ;
- La cataracte

Les partenaires de la santé dans la commune sont : Première Urgence, Médecin Sans Frontière Espagne, DDRK, IEDA Relief.

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement les infrastructures sont insuffisantes pour l'évacuation des ordures et la propreté de la commune.

Tableau 6 : Liste des centres de santé existants

Nom du centre de santé	Fonctionnalité		Descriptif de l'infrastructure et des équipements	Eléments sur les contraintes et besoins du centre de santé	Actions prioritaires pour une remise en service idoine
	Oui	Non			
CSRef	Oui		Bon	-Insuffisance de RH, matérielle, financière, logistique - Insécurité	-Renforcer les RH -Equiper et doter les centres -Financer les activités -Redynamiser les organes de gestion des structures
CSCCom central	Oui		Bon		
CSCCom Etambar		Non	Mauvais		
CSCCom Aghabo	Oui		Passable		
CSCCom Aliou	Oui		Passable		
CSCCom Intadeini		Non	Passable		

Nom du centre de santé	Fonctionnalité		Descriptif de l'infrastructure et des équipements	Eléments sur les contraintes et besoins du centre de santé	Actions prioritaires pour une remise en service idoine
	Oui	Non			
CSCoM Djarhi		Non	Passable		
CSCoM Tanainat		Non	Passable		
CSCoM Tassik		Non	Passable		
CSCoM de Djounhane		Non			
CSCoM Intabzaz		Non	Passable		

Source : Etude diagnostic de la région de Kidal, DDRK IV, 2016

Tableau 7: Répartition du personnel par structures

Structures	CSRéf	CSCoM Aliou	CSCoM Etambar	CSCoM Aghabo	Observations
Médecin	04	01	00	00	1 Anesthésiste 1 Chirurgien
Ass. Med	03	00	00	00	Anest, ORL, Odont
TSS	02	00	00	00	2 Sages-femmes
TS	07	01	00	01	
AS	02	02	00	02	
Matrone	03	01	00	00	
Autres	02	01	00	00	

Source : rapport d'étude diagnostic de la région de Kidal, DDRK IV, 2016

***Autres** = Aide labo, gérant DV, Personnel de surface

4.5. Infrastructures – Communication – Hydraulique et Energie

4.5.1. Communication

Il existe aujourd'hui 2 radios communautaires (une non fonctionnelle), l'ORTM (non fonctionnelle depuis 2012), Deux(2) réseaux télécom : SOTELMA-MALITEL et ORANGE.

4.5.2. Hydraulique-Énergie-Mines-Industrie

➤ Hydraulique :

Les points d'eau souterrains sont dominés par les puits traditionnels caractérisés par leur mauvais état, leur faible débit et les risques d'éboulement permanent. Les puits modernes et les forages réalisés fournissent eux aussi de l'eau aux pasteurs et leur cheptel; leurs débits sont souvent faibles et les moyens d'exhaure très peu adaptés à la profondeur.

Malgré la présence de plusieurs points d'eau dans la commune, la satisfaction des besoins est fonction de la saison, du type d'ouvrage et du moyen d'exhaure.

Dans le chef-lieu de commune, le problème de l'eau est une problématique majeure. L'AEP (648 abonnés et 30 bornes fontaines dont la plupart sont aujourd'hui non fonctionnelles) a un débit très capricieux et n'arrive pas à couvrir les besoins actuels. Selon toutes les études réalisées, la nappe est très profonde et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le problème d'eau dans la ville demandent des ressources substantielles et des choix stratégiques.

Tableau 8 : Inventaire des mares aménagées de la commune

Sites	Tinarkachen	Djirdjilhak	Fayak	Infatléless	Tidjachiwene	Sitirere	Lalaba
Superficie en m²	4 000	10 000	9 000	20 000	7 500	10 000	1 400
Sites	Timghamarene	Tadjidjimint	Tilya	Inarkachene	Kayone	Anmidjache	Tinalaghaye
Superficie en m²	1 600	8 00	5 000	6 000	500	600	1 200
Sites	Iboudoutane	Tniaekachene 1	Tigdar	Tniaekachene 2	Timdissoinene	Tinardiane	Kanaye
Superficie en m²	960	3 600	6 000	1 600	2 750	960	2 750
Sites	Imadjar	Tniaekachene	Techanak	Albrik	Tifalay-Falayen		
Superficie en m²	5 000	10 000	6 000	4 000	1 460		

Source : DRGR Kidal, 2009

Tableau 9: Barrages réalisés dans la commune

N° d'ordre	Villages / Sites	Nom de l'Aménagement	Date d'exécution	Nom de la collectivité	Partenaire
01	Kidal 1	Barrage	2004	Ass Régionale	
02	Tassik	Barrage	2004	Ass Régionale	
03	Kidal 2	Barrage	2006	Ass Régionale	
04	Intebzaz	Barrage	2007	Ass Régionale	
05	Tidinamiss	Impluvium	2007	Ass Régionale	
06	Tamataylalte	Barrage	2007		ADN
07	Agharouss Keyone	Barrage	2008	Ass Régionale	
08	Abiyou	Barrage	2008	Ass Régionale	
09	Abiyou	Impluvium	2008	Ass Régionale	
10	Ouzéine	Barrage		Ass Régionale	
11	Edjere/Tinessako	Radier	2008		Adere- Nord
12	Agharouss Alkit	Pont barrage	2008	Mairie Ki	Adere- Nord
13	Etambar Kidal	Radier	2008		ADN
14	Infélléfélé	Barrage	2008		ADN
15	Amassine	Barrage	2008		ADN

16	Kaneye	Barrage	2008		ADN
17	Tadayite	Barrage	2008		ADN
18	Inabague	Barrage	En instance		ADN
19	Kidal	Berges	2009 En cour	Ass Régionale	Adere-Nord
20	Takalot	Barrage	2009 En Instance		ADN
21	Takalot Koniba	Pont barrage	2009 En instance	Mairie Ki	Adere-Nord

Source : Direction Régionale du Génie Rural, 2009

Tableau 10: Liste des forages équipés de PMH de la commune urbaine de Kidal

SITES	Coordonnées		PROF (m)	N S (m)	Débit (m3/h)	Types de pompes	Nbre de PMH	Année d'install at.	Projet	Superstructures
	Long.	Lat.								
Aghabo	1°17'28''E	18°07'39''N	42	32	1,2	India	1	2009	ACDI/ ANICT	
Agharous Keyoune Ecole	1°44'50''E	18°28'49''N	65	29	0,7	India	1	2006	ACDI/ ANICT	Clôture et dalle
Agharous Keyoune Village	2°44'27''E	18°27'19''N	64	4	1	India	1	2002	PSARK	Dalle
Angamali	1°23'53''E	18°26'48''N	30	6,6	1	Hydro India	1	2008	PAEPA	Dalle
Djounhane Ecole	1°07'19''E	18°23'37''N	24	7	0,7	India	1	2006	ACDI/ ANICT	Clôture et dalle
Edabdach	1°25'18''E	18°25'11''N	31	14	3	India	1	1996	OIC	Dalle
Intédenit	1°19'57''E	18°35'58''N	45	14,6	1,4	India	1	2002	PSARK	
Intédenit	1°19'58''E	18°35'57''N	31	17,5	1,1	India	1	2008	ACDI/ ANICT	
Kanaye	1°09'43''E	18°01'25''N	46	24,22	4,5	Hydro India	1	2010	UNICEF	
Kidal	1°24'40''E	18°25'28''N	42	24,67	2,4	Hydro India	1	2010	PAEPA	
Tadait	1°50'32''E	18°17'31''N				Hydro India	1	2008	PAEPA	
Takalot	1°23'30''E	18°09'10''N	34	13,15		Hydro India	1	2010	PAEPA	
Tanainait Ecole	1°33'25''E	18°46'26''N	30	6.75	1,4	India	1	2006	ACDI/ ANICT	Clôture et dalle
Tassik Ecole	1°39'46''E	18°06'35''N	65	25.9	0,6	Hydro India	1	2009	PAEPA	
Total			549	187	19		14			

Tableau 11: Listes des SHPA dans la commune urbaine de Kidal

LOCALITE	Type Ouvr	Long	Lat	date_real	Projet	Prof_tot	niv_stat	perennité
Aghabo	PM5	1,300278	18,12639	01-janv-97	AFVP	21	14,8	12
Aghabo	PM2	1,298611	18,12611	01-janv-01	AFVP	29	17,9	12
Aghabo	PM1	1,298333	18,12611	01-janv-01	ACF	23,2	17,1	12
Aghabo	PM4	1,298056	18,12528		ACF	22,6	17,4	12

Aghabo	PM3	1,298333	18,12611		ACF	20,9	12,9	12
Agharous Alkit	PM1	1,1	18,12444			45,2	16,9	10
Alkit Aghilhek	PM1	1,306944	18,36083	01-janv-96	AFVP	19,7	16,1	12
Alkit Aghilhek	PM2	1,305278	18,35917	01-janv-96	AFVP	19,4	14,8	12
Amassine	PM3	1,245278	17,72472	01-janv-97	AFVP	17,2	14,5	12
Amassine	PM1	1,2425	17,71806	01-janv-00	ACF	12	9,6	12
Amassine	PM2	1,240278	17,71778	01-janv-00	ACF	24	14,8	6
ANGAMALI	PM1	1,393333	18,45417	01-janv-95	PSARK	18,7	17	12
ANGAMALI	PM4	1,391667	18,44083	01-janv-96	PSARK	21	6,3	12
ANGAMALI	PM3	1,391944	18,45028	01-janv-96	PSARK	12,8	5,8	12
ANGAMALI	PM2	1,391389	18,44972	01-janv-96	PSARK	15,9	5,3	12
Djenchéché	PM1	0,938888	18,41444	01-janv-02	ACF	12,25	11,5	12
Djounhane	PM1	1,121944	18,39361	01-janv-95	PSARK	10,3	6,7	12
Djounhane	PM2	1,124444	18,3925	01-janv-08		27,5	21,8	12
Ebelel	PM1	1,394722	18,71667	01-janv-08		26,3	20,8	12
Eghachar Sadiden	PM1	1,212778	18,61889	01-janv-98	ACORD	30,5		1
Eghay	PM1	1,413333	18,44111	01-janv-94	ACORD	19,5	17	12
ETAMBAR	PM2	1,412778	18,43639			35,5	25,9	12
Ighouras	PM2	1,27	18,62	01-janv-96	PSARK	31,5		1
Ighouras	PM1	1,270278	18,62	01-janv-98	PSARK	30,3		1
Igouzar	PC1	1,749444	18,48667	01-janv-02	PSARK	20,4	15,4	12
Intadenit	PM1	1,331944	18,59945	01-janv-95	PSARK	30	15,1	12
Intadenit	PM12	1,328611	18,59972	01-janv-99	AFVP	15	14,5	4
Intekoï	PM9	1,379167	18,46722	01-janv-94	PSARK	8,4	5,4	12
Intekoï	PM1	1,375278	18,47222	01-janv-94	PSARK	10,6	5,8	12
Intekoï	PM2	1,375	18,47305	01-janv-95	PSARK	11,6	6	5
Intekoï	PM18	1,389722	18,45889	01-janv-95	PSARK	14,5	7,8	12
Intekoï	PM5	1,377778	18,46944	01-janv-95	PSARK	14,4	11,5	6
Intekoï	PM15	1,385	18,46583	01-janv-95	PSARK	13,1	8,5	12
Intekoï	PM14	1,385556	18,465	01-janv-96	PSARK	9,9	7,7	8
Intekoï	PM11	1,380556	18,46528	01-janv-97	HCR	7,3	5,3	6
Intekoï	PM4	1,375556	18,47111	01-janv-97	HCR	8,8	5,2	12
Intekoï	PM17	1,388333	18,46028	01-janv-97	PSARK	15,3	8,2	12
Intekoï	PM3	1,375833	18,47111	01-janv-97	HCR	8,8	5,6	12
Intekoï	PM8	1,378889	18,4675	01-janv-97	PSARK	8,6	5,6	6
Intekoï	PM6	1,378333	18,46833	01-janv-97	PSARK	13,1	8,9	6
Intekoï	PM7	1,378611	18,46889	01-janv-98	PSARK	16,5	7,4	6
Intekoï	PM19	1,391389	18,45528	01-janv-98	PSARK	10,2	8,1	12
Intekoï	PM16	1,386111	18,46472	01-janv-98	PSARK	10,9	7,2	12
Intekoï	PM13	1,384167	18,46583	01-janv-98	PSARK	15	8,46	12
Intekoï	PM12	1,382778	18,46667	01-janv-98	PSARK	13,8	8,2	12
Intekoï	PM20	1,392222	18,45111	01-janv-99	PSARK	16,8	6,3	12
Intekoï	PM10	1,379722	18,46694	01-janv-97	PSARK	8,6	5,5	12
Intibzaz	PM1	1,866667	17,83083	01-janv-02		30	20,7	12
Intidbane	PM2	1,398611	18,46222	01-janv-98	PSARK	22,6	15,12	12

Intidbane	PM1	1,395833	18,45639	01-janv-99	PSARK	16,5	9,8	12
Kanaye	PM2	1,161944	18,02333	01-janv-01	ACF	28	21,5	2
Kanaye	PM1	1,1625	18,025	01-janv-01	ACF	26,8	23,8	2
KIDAL	PM6	1,398333	18,43944	01-janv-67	ADMIN	7,8	5,3	12
KIDAL	PM2	1,398889	18,43889	01-janv-67	ADMIN	8	4,8	12
KIDAL	PM1	1,409444	18,43417	01-janv-94	ACORD	18,7	14	12
KIDAL	PM3	1,400556	18,43806	01-janv-94	ACORD	23,7	8,3	12
KIDAL	PM5	1,405278	18,43528	01-janv-94	PSARK	11	5,8	12
KIDAL	PM9	1,415	18,42611	01-janv-95	PSARK	15,2	12	12
KIDAL	PM8	1,416945	18,42444	01-janv-95	PSARK	19,2	13,2	12
KIDAL	PM7	1,406944	18,42917	01-janv-95	PSARK	19,9	17,9	12
KIDAL	PM4	1,407778	18,43944	01-janv-95	ACORD	21,7	15	12
KIDAL	PM12	1,409722	18,43167		PSARK	17,9	12,9	12
KIDAL	PM11	1,4125	18,43		PSARK	16	12,6	12
KIDAL	PM10	1,410556	18,42805		PSARK	15,6	13,3	12
Sendimane	PM1	1,495833	18,75611	01-janv-95	PSARK	10,2	9,8	6
Tafiliyat	PM1	1,307778	18,17833	01-janv-06		26	24,5	12
Takalott	PC1	1,413611	18,21028	01-janv-02	DDRK	51,8	34,8	12
Takalott	PM1	1,393056	18,15417	01-janv-00	ACF	12,8	12,1	12
Tamataïlalt	PM1	1,270278	18,94278	01-janv-97	PSARK	25,6	22,3	12
Tanaïnaït	PM1	1,554167	18,77778	01-janv-99		20,5	17,5	6
Tanazrouft	PM4	1,239167	19,02695	01-janv-85	AFVP	8,9	7,1	12
Tanazrouft	PM18	1,238056	19,03583	01-janv-86	AFVP	9,7	8,2	12
Tanazrouft	PM9	1,24	19,02972	01-janv-86	AFVP	7,3	7	12
Tanazrouft	PM11	1,239444	19,03	01-janv-86	AFVP	9,8	7,8	12
Tanazrouft	PM14	1,238611	19,03583	01-janv-87	AFVP	10,5	8,4	12
Tanazrouft	PM16	1,238889	19,03889	01-janv-87	AFVP	9,6	8,4	12
Tanazrouft	PM19	1,238056	19,03555	01-janv-87	AFVP	7,3		1
Tanazrouft	PM6	1,239444	19,02778	01-janv-87	AFVP	10,2	7,1	12
Tanazrouft	PM8	1,239444	19,02889	01-janv-87	AFVP	9,5	7,3	12
Tanazrouft	PM12	1,239444	19,03028	01-janv-88	AFVP	9,8	8	12
Tanazrouft	PM13	1,239444	19,03278	01-janv-89	AFVP	8,3	7,3	12
Tanazrouft	PM15	1,238333	19,03639	01-janv-89	AFVP	10,1	8,7	12
Tanazrouft	PM20	1,2375	19,03555	01-janv-95	PSARK	5		1
Tanazrouft	PM2	1,239444	19,02667	01-janv-95	PSARK	9,4	7,3	12
Tanazrouft	PM3	1,238889	19,02639	01-janv-95	ACORD	9,9	6,7	12
Tanazrouft	PM1	1,240556	19,02639	01-janv-96	PSARK	19,95	17,6	12
Tanazrouft	PM17	1,236944	19,03639	01-janv-96	PSARK	12,6	9,7	12
Tanazrouft	PM21	1,240556	19,02722	01-janv-96	PSARK	10,6	7,2	12
Tanazrouft	PM7	1,239444	19,02806	01-janv-97	PSARK	11,1	7,4	12
Tanazrouft	PM22	1,240278	19,02695	01-janv-97	PSARK	11,5	7,2	12
Tanazrouft	PM10	1,239722	19,02972	01-janv-99	PSARK	9,3	7,2	12
Tanazrouft	PM5	1,239167	19,02722		AFVP	9,3	8,8	12
Tassik	PC1	1,663056	18,10528	01-janv-02	PSARK	46	22,9	12
Tassik	PM2	1,665	18,10528	01-janv-99		29,1	25	12

Tassik	PM3	1,673333	18,11	01-janv-99		28	25,7	12
Tassik	PM1	1,663333	18,10639	01-janv-99		31,3	29,9	12
Tin Chamaren	PM1	1,945278	18,8	01-janv-97	PSARK	107,4	48,4	12
Tin Tersen	PM1	1,833333	18,38944	01-janv-97	PSARK	17,7	13,9	12
Tin Tersen	PM3	1,833333	18,38917	01-janv-97	PSARK	7,5	5,4	12
Tin Tersen	PM2	1,8325	18,38889	01-janv-98	AFVP	22	13,8	12
	100							

Tableau 12 : Liste des forages équipés de PMH de la commune urbaine de Kidal

Secteurs	Type ouvrages	Source d'Energie
Aghabo	SHVA	Solaire
Tanazrouf	SHVA	Solaire
TOTAL	2	

Tableau 13 : Liste des Centres AES/AEP de la commune urbaine de Kidal

Secteurs	Type d'ouvrages	Source d'Energie
Djounhane	AES	Thermique
Kidal	AEP	Thermique
Tananait	AES	Thermique
Total	3	

Les contraintes pour ce sous-secteur sont entre autres :

- L'insuffisance de points d'eau notamment en milieu rural ;
- L'insuffisance d'encadrement des comités villageois de gestion d'eau ;

En perspectives, on peut envisager :

- Faire de bonnes études de faisabilité technique et socio-économiques afin de limiter les cas d'échec ;
- La multiplication des points d'eau équipés de moyens d'exhaure adaptés en tenant compte des besoins du cheptel et des personnes;
- Amélioration de l'accès aux ressources pastorales par l'aménagement de points d'eau pastoraux dans les zones déficitaires disposant d'un potentiel fourrager ;
- La formation des comités de gestion d'eau en gestion administrative, financière et assainissement ;
- La réalisation d'infrastructures telles les barrages, les impluviums, de mares pour les éleveurs et leur cheptel;
- L'extension de l'adduction d'eau potable de la ville de Kidal.

➤ **Energie**

Le chef-lieu de commune dispose d'une centrale électrique qui nécessite aujourd'hui une réhabilitation, de nouveaux équipements et un personnel qualifié.

➤ **Mines-Industrie**

Le sous-sol de la commune est présumé riche en minerais : uranium (réserves importantes), or, cuivre, fer qui ne sont pas encore exploités.

V.VISION ET ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 2017-2021

Tableau 14 : Formulation des orientations de développement de la commune

Sous-secteurs	Problèmes /Priorités	Liens avec les politiques nationales, régionales	Orientations
Agriculture	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; - faible rendement des cultures -Insuffisance de formation ; -Présence de certains parasites (cochenilles)	LOA (Loi d'Orientation Agricole)	Développer la production maraichère et fruitière sur la base des pratiques agro écologiques pour améliorer les revenus et l'alimentation des ménages.
Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail ; -difficultés d'alimentation du bétail ; - Insuffisance d'infrastructures vétérinaires	LOA Charte pastorale Loi sur les infrastructures sanitaires	Promouvoir le développement de l'élevage
Environnement	- Dégradation/ravinement/ensablement des oueds ; - Disparition de certaines espèces végétales et animales -Dégradation des pâturages ; - Déforestation	PNAE	Protéger et restaurer l'environnement
Arts-Tourisme-Culture-Sport	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison des artisans ; - Le pillage des sites archéologiques	Politiques nationales Artisanat, sport tourisme et culture	Valoriser les sous-secteurs
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classes ; -Insuffisance du personnel enseignant -insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Manque de centres alpha -Insuffisance de clôtures des écoles -manque de medersa -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires -manque de logement pour enseignants	Programme Décennal de Développement de l'Education	Amener le taux de scolarisation à 60%

Santé	-Faible couverture sanitaire. -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Fréquence de maladies ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans les CSCOM ;	PRODESS	Favoriser les soins de santé primaire
communications	-Absence d'antenne TV, de radio et de téléphone ;	Accès à l'information et à la communication pour tous	Améliorer la communication dans la commune
Commerce /transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes pendant l'hivernage ; -Faible taux de financement des AGR ; -Difficulté d'accès au crédit pour les commerçants.	Politique nationale sur le commerce et le transport	Aménagement des pistes rurales et financement des AGR
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau pour les populations et le cheptel ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau.	Un point d'eau pour chaque Village	Réalisation de points d'eau
Energie	-Absence de réseau électrique.	Cadre de Référence pour le Développement des Energies Rurales	Fournir de l'énergie aux populations aux populations du chef-lieu de la commune
Mines/ Industries	-Potentialités encore inexploitées ; -Insuffisance dans la recherche ;	Politique nationale du commerce, des ressources minières et de l'industrie	Mise en valeur des potentialités minières
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires ; -Radicalisation des jeunes ; -Prolifération des armes de guerre.	Dialogue et concertation informations des autorités (à tous les niveaux)	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune
Administration	-dégradation des locaux de la mairie et du Centre d'accueil ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Renforcement des conditions de travail des services de l'état et des collectivités	Renforcer les infrastructures et équipements de base
Genre et développement	-méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Equité genre	Promouvoir les droits des femmes et des enfants

Tableau 15: Axes stratégiques et formulation des objectifs

Secteurs (axes stratégiques)	Problèmes /Priorités	Objectifs	Objectifs spécifiques
Agriculture	-insuffisance des équipements et intrants agricoles ; - faible rendement des cultures -Insuffisance de formation ; -Présence de certains parasites (cochenilles)	Améliorer l'alimentation des ménages	- Faciliter aux producteurs l'accès aux équipements et intrants agricoles ; - Renforcer les capacités techniques des producteurs maraichers ;

Elevage	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ; - Dégradation des pâturages ; - Insuffisance de la protection des ressources naturelles ; -Résistance des éleveurs à la vaccination et au traitement du bétail ; -difficultés d'alimentation du bétail - Insuffisance d'infrastructures vétérinaires	Promouvoir le développement de l'élevage	- Faciliter l'accès à l'eau aux éleveurs et au cheptel; - Améliorer l'état sanitaire du cheptel ; - Renforcer les capacités des organisations des éleveurs ; - Assurer la protection des pâturages
Environnement	- Dégradation/ravinement/ensablement des oueds, des - Disparition de certaines espèces végétales et animales -Dégradation des pâturages ; - Déforestation	Restaurer et protéger l'écosystème	- Assurer la régénération de la faune et de la flore - Assurer la protection de l'environnement
Arts-Tourisme-Culture-Sport	-Insuffisance d'organisation des acteurs des sous-secteurs ; -Manque de débouchés pour les produits artisanaux ; - Manque de maison pour les artisans -Insuffisance des équipements (art, culture et sport) ; -pillage des sites archéologiques	Développer les secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	- Organiser et renforcer les capacités des artisans ; - Doter la commune d'équipements/infrastructures artistiques, culturels et sportifs ; - Protéger les sites touristiques
Education	-Réticence des parents éleveurs nomades à la scolarisation des enfants ; -faible taux de scolarisation ; -déperdition scolaire élevée -Insécurité autour des écoles ; - Mauvais état des salles de classes ; -Insuffisance du personnel enseignant -insuffisance de matériels et fournitures scolaires -Manque de centres alpha -Insuffisance de clôtures des écoles -manque de medersa -Insuffisance de l'approvisionnement en vivres pour les cantines scolaires -manque de logement pour	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	- Augmenter le taux de scolarisation - Réduire le taux de déperdition scolaire - Equiper les écoles en matériels et outils scolaires - Améliorer les conditions de travail des enseignants - Améliorer les conditions d'accueil des élèves -Sécuriser les établissements scolaires -Renforcer les capacités des organes de gestion scolaire

	enseignants		
Santé	-Faible couverture sanitaire. -Insuffisance des agents de sante qualifiés ; -Fréquence de maladies ; -Insuffisance de l'approvisionnement en médicaments dans les CSCOM ;	Améliorer la couverture sanitaire	- Renforcer les capacités du personnel socio sanitaire - Assurer la disponibilité en produits pharmaceutiques - Réduire le taux de mortalité
communications	-Absence d'antenne TV, de radio et de téléphone ;	Améliorer l'information et la communication dans la commune	Assurer l'accès à l'information et la communication
Commerce /transport	-Economie informelle ; -Insécurité sur les axes routiers ; -mauvais état des pistes pendant l'hivernage ; -Faible taux de financement des AGR	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	-Assurer l'accessibilité des villages et des zones de production en toutes saisons ; -Financer les AGR des OCB/OSP
Hydraulique	-Insuffisance de points d'eau pour les populations et le cheptel ; -Insuffisance d'encadrement des comités de gestion des points d'eau.	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	- Multiplier les points d'eau dans la commune ; -Renforcer les capacités des comités de gestion des points d'eau
Energie	-Absence d'un réseau électrique dans le chef-lieu de la commune	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	-Doter le chef-lieu de la commune d'un réseau électrique
Mines et industries	-Insuffisance dans la recherche ; -non exploitation des ressources minières existantes	Mettre en valeur les potentialités minières	-Mettre en valeur les ressources minières
Sécurité /paix	-Conflits intercommunautaires ; -Radicalisation des jeunes ; -Prolifération des armes de guerre.	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	-Prévenir les conflits ; -Lutter contre la radicalisation par la sensibilisation ; -Mettre en place un fonds de récupération des armes de guerre.
Administration	-dégradation des locaux de la mairie ; -Manque d'équipements informatiques et mobiliers pour la mairie ;	Améliorer les conditions de travail des élus, du personnel communal et des services techniques	- Réhabiliter et équiper les locaux de la mairie et le Centre d'accueil ; - Renforcer les capacités des élus et des agents communaux

Genre et développement	-méconnaissance des droits des femmes et des enfants par la société	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	- Sensibiliser la population sur les droits des femmes et enfants -Favoriser les conditions de participation des femmes, des jeunes aux activités politiques et économiques
------------------------	---	---	--

5.1. Définition de la Vision stratégique de la commune :

A l'horizon 2021, la commune doit parvenir à travers son PDESC à améliorer les conditions de vie de ses populations.

5.2. Identification des grandes Orientations

- Promotion du développement de l'élevage ;
- Restauration et protection de l'environnement ;
- Développement et valorisation des sous-secteurs de l'artisanat et de la culture ;
- Amélioration du taux de scolarisation et de fréquentation ;
- Amélioration de la couverture sanitaire ;
- Amélioration de l'information et la communication dans la commune ;
- Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale ;
- Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable ;
- Valorisation des potentialités minières de la commune ;
- Renforcement de la Paix et la sécurité dans la commune ;
- Renforcement des équipements /infrastructures de base ;
- Promotion des droits des femmes et des enfants

Les orientations stratégiques de développement et la Vision de la commune se réfèrent à la dynamique du bilan diagnostic dans les différents villages et fractions lors de l'atelier de planification. Ce qui a permis à la commune de déterminer sa Vision Stratégique, les axes et priorités d'intervention et le plan pour les cinq (05) prochaines années avec la participation des acteurs clés de la commune.

La Vision et les orientations politiques du Conseil Communal s'inscrivent dans l'ensemble des orientations et stratégies Nationales et Régionales du Mali en matière de Développement Local et Régional. Elles se veulent comme stratégie d'opérationnalisation des grandes orientations contenues dans les références comme le CSCR, la DCPND/ PNACT, les politiques sectorielles en santé, éducation, hydraulique et environnement/ assainissement, les SRAT et PSDR de la région de Kidal.

Conçues comme outil pratique de valorisation des opportunités et des potentialités de développement économique, la vision et orientations constituent une des réponses aux nombreuses préoccupations identifiées à travers l'approche participative au niveau de la commune.

Ainsi, pour le Conseil Communal, la période 2017- 2021 doit permettre à la Collectivité de "Contribuer à la croissance économique de la région par une stratégie de création des richesses et emplois, à travers la valorisation des potentialités économiques de la commune".

VI. PLAN QUINQUENNAL ET PROGRAMME DE LA COMMUNE

6.1. Présentation/analyse

Au cours de l'élaboration de son Programme de développement économique, social et culturel qui s'est déroulé de manière participative sous la conduite du conseil communal et du comité communautaire, la commune urbaine de Kidal a retenu 528 actions dont le coût estimatif s'élève à **7 116 275 640** de francs CFA pour répondre essentiellement aux besoins en eau qui constitue une problématique majeure dans la commune (le sous –secteur de l'hydraulique représente 35,29% du coût total des investissements programmés). Les autres défis à relever se situent au niveau de l'élevage, l'agriculture, l'éducation, la santé, la résilience contre les crises économiques, climatiques et sociales. La réponse à tous ces défis permettra à la commune de restaurer et de renforcer son économie locale. Le tableau ci-dessous présente les détails par secteur.

Tableau 16 : Répartition des coûts par secteur

Secteurs	Montant	%
Secteur Economie rurale	2 442 799 000	34,32
Secteur secondaire	2 990 600 000	42,04
Secteur Infrastructures/Equipements	875 826 320	12,30
Secteur Ressources humaines	807 050 320	11,34
Total	7 116 275 640	100

Les priorités et les orientations dégagées par les populations au cours de l'élaboration du PDESC sont bien visibles si l'on regarde le coût moyen annuel des investissements qui est de l'ordre de 1 423 255 128 Franc CFA. Sur le tableau ci-dessus, le secteur secondaire représente 42,04 %des investissements.

Le secteur des ressources humaines occupe une place importante dans les préoccupations des communautés à cause de la crise sécuritaire qui a affecté les sous-secteurs de l'éducation et de la santé.

Pour relever l'économie locale qui a souffert de la crise, des microprojets portés par des OCB / OSP ont été recensés pour bénéficier de financements afin de prendre en compte leurs attentes.

Egalement, des rencontres intercommunautaires des campagnes de sensibilisation ont été retenues en vue de faciliter le rétablissement de la paix et la sécurité dans la commune.

Du point de vue de l'équité territoriale, toutes les communautés dans leur différent secteur de développement sont prises en compte par rapport à l'accès aux services de base et leur système de production.

Le PDESC élaboré concentre l'essentiel des investissements sur les trois (3) premières années à cause de l'urgence à reconstruire/ réhabiliter l'économie locale dégradée par plusieurs années d'insécurité ;une insécurité qui n'a pas permis la réalisation des actions planifiées dans le précédent PDESC 2010-2014. Certaines de ces actions ont été reconduites au moment de la priorisation des actions du nouveau plan.

6.2. Plan Quinquennal 2017-2021

Secteurs/sous-secteurs	Objectifs		Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Coût estimatif (000 FCFA)	Coût par période (000 FCFA)				
I. Secteur Economie Rurale								2017	2018	2019	2020	2021
Agriculture	Améliorer l'alimentation des ménages	Les producteurs maraichers ont accès aux intrants et équipements agricoles et leurs capacités techniques sont renforcées	Construction de 100000 mètres de rigoles (aqueducs)	1	PRRE, PAPAM,DDRK,M INUSMA	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadaït	20 000 000	20 000 000				
			Sécurisation de 150 ha en grillage	1	DDRK,MINUSMA , Pays Bas	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadaït	50 000 000	30 000 000	10 000 000	10 000 000		
			Organisation de 3 visites d'échanges avec les maraichers de la région	3	DDRK, PRRE	Tessalit, Tinzawatene, Adielhoc	12 000 000			4 000 000	4 000 000	4 000 000
			Organisation de 10 sessions de formation en techniques de production	10	MINUSMA, DDRK,PRRE,Pays Bas	Kidal, Tanzrouft	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
			Financement de 28 microprojets (3 Kits de transformation de légumes, 5 Kits de magasins de vente des motopompes, pièces de rechanges, semences et petits matériels agricoles, 5 Kits de magasin de vente des légumes, 5 Kits périmètres maraichers, 10 kits achats de mototaxi...)	1	MINUSMA, PRRE	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadaït	178 622 000	44 655 500	44 655 500	44 655 500	44 655 500	
			Achat d'équipements et intrants agricoles pour 150 maraichers	1	MINUSMA, PRRE, DDRK	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadaït	48 750 000	12 187 500	12 187 500	12 187 500	12 187 500	
			Organisation de 2 foires agricoles	2	DDRK, PRRE	Kidal	40 000 000		20 000 000	20 000 000		
Sous total sous-secteur Agriculture				19			379 372 000	112 843 000	92 843 000	96 843 000	66 843 000	10 000 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Des familles diminues sont dotées de noyaux d'élevage	Reconstitution du cheptel pour 700 familles d'éleveurs démunis	1	MINUSMA, DDRK,PRRE	Toute la commune	245 000 000	245 000 000				
		Des parcs de vaccination sont construits	Construction de 15 parcs de vaccination.	15	DDRK, PRRE, MINUSMA	Toute la commune	136 350 000	27 270 000	27 270 000	27 270 000	27 270 000	27 270 000
		Le cheptel de la commune est recensé	Recensement général du cheptel	1	Conseil Communal	Toute la commune	22 000 000	22 000 000				

		Des campagnes de vaccination et de traitement du cheptel sont réalisées	Organisation de 5 campagnes de vaccination et traitement du cheptel	5	DDRK	Toute la commune	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
		Des animateurs vétérinaires sont formés pour améliorer l'état sanitaire du cheptel	Formation de 30 animateurs vétérinaires	1	CICR	Kidal	10 000 000	10 000 000				
		Des laiteries sont financées	Financement pour 3 laiteries	3	PRRE	Kidal	81 690 000	54 460 000	27 230 000			
		L'aviculture est développée	Financement de 6 fermes avicoles	6	ANPE	Kidal, Takalot, Intedeini, Tanazrouft	41 268 000	20 634 000	6 878 000	6 878 000	6 878 000	
		Les éleveurs sont approvisionnés en blocs à lécher	Appui à 4 unités de production de blocs à lécher (terres salées)	4	ANPE, MINUSMA	Kidal	32 000 000	16 000 000	16 000 000			
		des magasins de stockage d'aliments à bétail sont construits	construction de 23 magasins de vente d'aliments à bétail	23	MINUSMA, PRRE	Kidal ville, Intoukowa, , Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tadahite , Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, Tassikl, Tafiliante, Takalot, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Inkoufé, Inahaboulou	276 000 000	55 200 000	55 200 000	55 200 000	55 200 000	55 200 000
		des magasins de stockage d'aliments à bétail sont approvisionnés	Dotation de 23 magasins de stockage d'aliments à bétail	23	MINUSMA, PRRE, DDRK	Kidal ville, Intoukowa, , Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tadahite , Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, Tassikl, Tafiliante, Takalot, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Inkoufé, Inahaboulou	46 000 000	46 000 000				
		Des embouches sont financées	Financement pour 13 embouches (3 bovines, 10 ovines)	13	PRRE, DDRK, MINUSMA	Kidal, Tanazrouft, Alkit, Intedeini, Edjerer, Djounhan, Takalot	166 309 000	83 154 500	83 154 500			

		Un abattoir est réhabilité et équipé en matériel de base	Réhabilitation et équipement d'un (01) abattoir	1	DDRK	Kidal	7 000 000	7 000 000				
		Des microprojets sont financés	Financement de 5 microprojets (3 unités de séchage de viande, 1 unités de vente de peaux, 1 dépôt vétérinaire)	5	PRRE, MINUSMA	Kidal	50 000 000	50 000 000				
		Les activités des bouchers sont soutenues	Appui de 10 bouchers	10	DDRK,PPRE	Kidal	102 260 000	20 452 000	20 452 000	20 452 000	20 452 000	20 452 000
Sous total sous-secteur Elevage				111			1 265 877 000	667 170 500	246 184 500	119 800 000	119 800 000	112 922 000
Environnement	Restaurer et protéger l'écosystème	Un cadre de concertation est mis en place	Création d'un cadre de concertation sur la GRN	1	Conseil Communal	Kidal	1 000 000	1 000 000				
		Des brigades de protection de l'environnement sont créées dans les secteurs de développement	Création de 18 brigades de protection de l'environnement	18	Conseil Communal	Kidal ville,Intoukowa, , Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tintarhasse, Aheilhec, Tadahite I, Tadahite II, Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, TassikI, TassikII,Tafilante, Takalotte, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Agharousse-Alkite, ghouesse, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Amerdjdje, Inkoufé et Inahaboulou	8 000 000	4 000 000	4 000 000			
		Les campagnes de sensibilisation sont organisées	Organisation de 10 campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement	10	PRRE	tous les secteurs	8 550 000		4 550 000		2 000 000	2 000 000
		Des plaines dénudées sont restaurées	Ensemencement de 12 plaines dénudées	12	DDRK, PRRE	Kayone, Sofia, Isseydjane, Ehachare sadidane, Alkite, Etambar, Touzeke,	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
		La ville est protégée des inondations	Achèvement/réhabilitation d'une digue de protection de la ville	1	PIDRK, PRRE	Kidal	55 000 000	55 000 000				
Sous total sous-secteur Environnement				42			97 550 000	65 000 000	13 550 000	5 000 000	7 000 000	7 000 000
Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 1000 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000

			Organisation de 10 rencontres intercommunautaires autour de la paix	10	MINUSMA	Toute la commune	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite	Organisation de 2 campagnes de sensibilisation sur les dangers liés à l'extrémisme violent, la prolifération des armes de guerre	2	MINUMSA	Toute la commune	40 000 000	20 000 000	20 000 000			
			Formation et équipement des 30 jeunes sur les techniques de déminage	1	UNMAS	Kidal	20 000 000	20 000 000				
			Financement de 25 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes (2mécanique auto-moto, 2 soudure, 2 menuiserie, 2 boulangerie, 2 coupe-couture, 2 maçonnerie, 2 électricité (moto, froid), 2 salons de coiffure, 2 plomberie,3 tannerie, 2 teinture, 2 savonnerie)	25	MINUSMA, PRRE	Toute la commune	320 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000	64 000 000
Sous total sous-secteur Paix et Sécurité				39			700 000 000	168 000 000	148 000 000	128 000 000	128 000 000	128 000 000
Total général Secteur Economie rurale				172	0	0	2 442 799 000	1 013 013 500	500 577 500	349 643 000	321 643 000	257 922 000
Secteur secondaire												
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	Des puits pastoraux sont réalisés	Réalisation de 36 puits pastoraux.	36	MINUSMA, PRRE, CICR, BARKHANE	Kidal ville,Intoukowa, , Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tintarhasse, Aheilhec, Tadahite I, Tadahite II, Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, TassikI, TassikII,Tafilante, Takalotte, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Agharousse-Alkite, ghoueche, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Amerdjdje, Inkoufé, Inahaboulou et Abatole Imanesse, Koniba	648 000 000	129 600 000	129 600 000	129 600 000	129 600 000	129 600 000

		Des puits maraichers sont réalisés	Réalisation de 10 puits maraichers	10	PRRE, PAPAM,DDRK,M INUSMA,SCAC,A FD	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadait	80 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
		Des forages équipés sont réalisés	Réalisation de 38 forages équipés en énergie solaire	38	MINUSMA,PRRE, CICR	Toute la commune	750 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
		Des impluviums sont réalisés	Réalisation de 4 impluviums	4	MINUSMA ,PRRE	Aghabo, Takalot, Djounhan, Edjarer	280 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	
		Des mares sont curées	Curage de 14 mares	14	Conseil Communal	Tinaridjane, Sofia, Tassalate, Isseydjene, Ihikamane-essawake, Touzeke-tekadeyte, Fagha, Kayone-Adoubane, Inadhante, Tiharsale, Oulaghe-Intachamaghe, Intaboraghene-Isseydjane, Tinadjadare	7 000 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
		Des barrages de retenue d'eau sont construits	Construction de 9 barrages de retenue d'eau	9	MINUSMA,PRRE, AFD,ANICT,BAR KHANE	Kidal, Tafiliante,Tassik,Alkite, Aghabo, Adoubane-Keyane, Intibzaze, Tatola, Ehachare sadidane	180 000 000	60 000 000	60 000 000	40 000 000	20 000 000	
		Une adduction d'eau réhabilitée	Réhabilitation d'1 adduction d'eau	1	Etat, Conseil Régional, PTF	Kidal	567 000 000		567 000 000			
Sous total sous-secteur Hydraulique				112			2 512 000 000	428 600 000	993 600 000	406 600 000	386 600 000	296 600 000
Energie	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	la couverture du réseau électrique est améliorée	Achat de 2 Groupes électrogènes de 200 Kw	2	AFD, MINUSMA	Kidal	46 000 000	46 000 000				
			Réaliser 5 installations de réseaux solaires	5	AFD	Kidal, Amacine, Takalotte, Tanaynaye, Tassik	135 000 000		45 000 000	45 000 000	45 000 000	
			Doter 1320 familles de kits solaires	1	MINUSMA,PRRE	Toute la commune	105 600 000	52 800 000	52 800 000			
		La capacité de gestion du comité est renforcée	Organisation de 2 sessions de formation des comités de gestion en maintenance des équipements électriques	2	Conseil Communal	kidal	2 000 000	1 000 000			1 000 000	
Sous total sous-secteur Energie				10	0	0	288 600 000	99 800 000	97 800 000	45 000 000	46 000 000	-
Arts-Tourisme-Culture-Sport	Développer les sous-secteurs de l'artisanat, du tourisme, de la culture et du sport	Les artisans sont mieux organisés	Organisation de 5 sessions de formation en vie associative pour les artisans	5	PRRE ,FAFPA	Kidal	4 000 000		4 000 000			
		la commune est dotée d'équipements/infrast ructures sportifs,	construction et équipement d'une maison de la culture	1	MINUSMA	Kidal	45 000 000			45 000 000		

		artistiques et culturels	Réhabilitation d'1 stade omnisport	1	PRRE ,MINUSMA	Kidal	50 000 000				50 000 000	
		Une maison des jeunes est réhabilitée et équipée	Réhabilitation et équipement d'une maison des jeunes	1	PRRE,MINUSMA	Kidal	35 000 000		35 000 000			
		Une maison des artisans est réhabilitée	Réhabilitation d'1 maison des artisans	1	PRRE,MINUSMA	Kidal	20 000 000	20 000 000				
		Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel	Organisation d'une campagne de sensibilisation des populations sur la protection du patrimoine culturel	1	Conseil Communal	Toute la commune	6 000 000	6 000 000				
		Les activités culturelles et sportives sont développées dans la commune	Organisation de deux (2) journées culturelles et sportives	2	Conseil Communal	Kidal	30 000 000	15 000 000		15 000 000		
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture-Sport				12			190 000 000	41 000 000	39 000 000	60 000 000	50 000 000	-
Total général Secteur Secondaire				134			2 990 600 000	569 400 000	1 130 400 000	511 600 000	482 600 000	296 600 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements												
Administra tion (Mairie)	Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel communal	Les locaux de la mairie sont réhabilités et équipés	Réhabilitation et équipement d'une mairie	1	PRRE	Kidal	21 651 320		21 651 320			
			Construction d'1 parking pour la mairie	1	Conseil Communal	Kidal	10 000 000			10 000 000		
		Les capacités des élus et des agents communaux sont renforcées	Organisation de 4 sessions de formation des élus, des agents communaux sur la gestion administrative et financière	4	PRRE/ SOS SAHEL, DDRK	Kidal	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
			Organisation de 5 rencontres intercommunautaires autour de la mobilisation des ressources fiscales	5	DDRK	Kidal	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total sous-secteur Administration				11			50 651 320	3 000 000	25 651 320	14 000 000	4 000 000	4 000 000
Commerce/Tra nsport et communicatio n	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des villages et des secteurs de développement est assurée en toutes saisons ;	Réhabilitation de 5 pistes rurales	5	ANICT	kidal-Anefif, Kidal-Tessalit, Kidal-Abeibara, Kidal-Essouk et Kidal-Tin-Essako	55 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
			Réparation de 15 radiers	15	ANICT, Pays Bas	kidal-Anefif, Kidal-Tessalit, , Kidal-Essouk et Kidal-Tin-Essako	180 000 000		70 000 000	50 000 000	40 000 000	20 000 000
			Réhabilitation de deux antennes Radio	2	ANICT	Kidal	45 000 000		45 000 000			
		Les AGR des OCB/OSP sont	Financement de 45 microprojets (petits	45	PRRE, MINUSMA,AFD,	Toute la commune	545 175 000	109 035 000	109 035 000	109 035 000	109 035 000	109 035 000

		financées	commerce, boutiques de vente de produits agroalimentaire, dépôts de carburant, dépôt de vente de gaz butane, boutique de vente des condiments)		Pays Bas, DDRK							
Sous total sous-secteur Commerce/Transport				67			825 175 000	120 035 000	235 035 000	170 035 000	160 035 000	140 035 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				78			875 826 320	123 035 000	260 686 320	184 035 000	164 035 000	144 035 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population												
Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	Les droits des femmes et des enfants sont connus et promus par les populations	Organisation de 5 campagnes de sensibilisation sur le genre	5	UNICEF,IRC,MINUSMA	Toute la commune	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
		La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation de deux sessions de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	2	MINUSMA	Kidal	4 750 320	4 750 320				
			Financement des AGR pour 17 AME (vente de condiments, boutiques de vente de produits locaux, boutiques de vente des tapis et moquettes)	17	UNICEF,IRC	Toutes les écoles	8 500 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Sous total sous-secteur Genre et Développement				24			28 250 320	9 450 320	4 700 000	4 700 000	4 700 000	4 700 000
Education	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	Des enseignants sont recrutés	Recrutement de 34 enseignants	1	Conseil Communal, ANICT, CAP	Toutes les écoles	40 800 000	40 800 000				
		Des salles de classe sont construites et équipées	Construction et équipement de 18 classes de premier cycle	18	ANICT, PRRE	Tanaynayte, Aghabo, Agharousse, Tassik, Amacine, Intibzaze	180 000 000	90 000 000	90 000 000			
		Des CDPE sont construits	Construction de 2 C D P E	2	CAP, PRRE	Kidal	24 000 000	12 000 000	12 000 000			
		Des dortoirs sont construits pour les élèves	Construction de 10 dortoirs pour élèves.	10	IRC, CAP, PRRE	Tanaynayte, Aghabo, Agharousse, Tassik, Amacine, Intibzaze	45 000 000	22 500 000	22 500 000			
		Des logements sont construits pour les enseignants	construction de 10 logements pour les enseignants	10	IRC, CAP, PRRE	Kidal,Tanaynayte, Aghabo, agharousse, Tassik, Intadeyneye, Amacine,Intibzaze	45 000 000	22 500 000	22 500 000			

		Des écoles sont clôturées	Construction de 6 cours d'école.	6	ANICT, PRRE	Kidal, Tanaynayte, Aghabo, Agharousse, Tassik, Intadeyneye, Amacine, Intibzaze	40 000 000		20 000 000	20 000 000		
		Les organes de gestion scolaire sont renforcés	Organisation de 5 sessions de formation CGS,APE, et élus	5	IRC, UNICEF	Kidal	5 000 000		2 500 000	2 500 000		
		Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la scolarisation à travers des campagnes d'information	5 Campagnes de sensibilisation de populations en faveur de la scolarisation	10	IRC, UNICEF, Coopération Swiss, Conseil Communal	Toute la commune	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
		Des cantines sont approvisionnées en vivres	Approvisionnement de 10 cantines scolaires en vivres	10	PAM	Kidal, Tanaynayte, Aghabo, Agharousse, Tassik, Intadeyneye, Amacine, Intibzaze	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
		Le mobilier scolaire est disponible	Achat de mobilier scolaire pour 10 écoles	10	IRC, UNICEF, USAID		26 000 000	13 000 000	13 000 000			
Sous total sous-secteur Education				82			490 800 000	217 800 000	199 500 000	39 500 000	17 000 000	17 000 000
Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	Des agents de santé sont recrutés pour des CSCOM	Recrutement de 10 agents de santé	1	Conseil Communal	Kidal, Tassik, Aghabo, Tanaynayte, Intibzaze, djounhane, djarhi, Tassikt	75 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
		Des CSCOM sont réhabilité et équipé	Réhabilitation et équipement de 10 CSCOM	1	MINUSMA, AFD, PRRE	Kidal, Tassik, Aghabo, Tanaynayte, Intibzaze, djounhane, djarhi, Tassikt	140 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000
		Des PSA sont opérationnels	Opérationnalisation de 8 PSA	8	Première Urgence	Abatole-imanesse, Alkite, Kanaye, Tinterssene, Igouzare, Ebellale, Sindimane, Tafadjadje	19 000 000		9 500 000	9 500 000		
		Les ASACO/COGES sont renforcés	Organisation de 10 sessions de formation des ASACO/COGES	10	Etat, PRRE	Kidal	24 000 000		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
		Des PSA sont dotés de médicaments de base	Dotation de 8 PSA en médicaments de base	8	Première Urgence	Abatole-imanesse, Alkite, Kanaye, Tinterssene, Igouzare, Ebellale, Sindimane, Tafadjadje	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
		Des CSCOM sont dotés de médicaments de base	Dotation de 10 CSCOM en médicaments de base	10	Première Urgence	Kidal, Tassik, Aghabo, Tanaynayte, Intibzaze, djounhane, djarhi, Tassikt	20 000 000	10 000 000	10 000 000			
Sous total Sous-secteur Santé				38			288 000 000	58 000 000	73 500 000	58 500 000	49 000 000	49 000 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population				144			807 050 320	285 250 320	277 700 000	102 700 000	70 700 000	70 700 000
TOTAL GENERAL SECTEURS				528			7 116 275 640	1 990 698 820	2 169 363 820	1 147 978 000	1 038 978 000	769 257 000

6.3. Programme annuel 2017

Secteurs/sous-secteurs	Objectifs		Activités	Nombre d'action	Partenaires	Localisation	Cout estimatif des actions en 2017
		Résultats attendus					
I. Secteur Economie Rurale							2017
Agriculture	Améliorer l'alimentation des ménages	Les producteurs maraichers ont accès aux intrants et équipements agricoles et leurs capacités techniques sont renforcées	Construction de 100000 mètres de rigoles (aqueducs)	1	PRRE, PAPAM, DDRK, MINUSMA	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadait	20 000 000
			Sécurisation de 150 ha en grillage	1	DDRK, MINUSMA, Pays Bas	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadait	30 000 000
			Organisation de 10 sessions de formation en techniques de production	2	MINUSMA, DDRK,PRRE,Pays Bas	Kidal, Tanzrouft	6 000 000
			Financement de 5 microprojets (3 Kits de transformation de légumes, 5 Kits de magasins de vente des motopompes, pièces de rechanges, semences et petits matériels agricoles, 5 Kits de magasin de vente des légumes, 5 Kits périmètres maraichers, 10 kits achats de mototaxi...)	1	MINUSMA, PRRE	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadait	44 655 500
			Achat d'équipements et intrants agricoles pour 150 maraichers	1	MINUSMA, PRRE, DDRK	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadait	12 187 500
Sous total sous-secteur Agriculture				6			112 843 000
Elevage	Promouvoir le développement de l'élevage	Des familles diminués sont dotées de noyaux d'élevage	Reconstitution du cheptel pour 700 familles d'éleveurs démunis	1	MINUSMA, DDRK,PRRE	Toute la commune	245 000 000
		Des parcs de vaccination sont construits	Construction de 15 parcs de vaccination.	3	DDRK, PRRE, MINUSMA	Toute la commune	27 270 000

		Le cheptel de la commune est recensé	Recensement général du cheptel	1	Conseil Communal	Toute la commune	22 000 000
		Une campagne de vaccination et de traitement du cheptel sont réalisés	Organisation de 1 campagne de vaccination et traitement du cheptel	1	DDRK	Toute la commune	10 000 000
		Des animateurs vétérinaires sont formés pour améliorer l'état sanitaire du cheptel	Formation de 30 animateurs vétérinaires	1	CICR	Kidal	10 000 000
		Des laiteries sont financées	Financement pour 2 laiteries	2	PRRE	Kidal	54 460 000
		L'aviculture est développée	Financement de 1 ferme avicole	1	ANPE	Kidal, Takalot, Intedeini, Tanazrouft	20 634 000
		Les éleveurs sont approvisionnés en blocs à lécher	Appui à 1 unité de production de blocs à lécher (terres salées)	1	ANPE, MINUSMA	Kidal	16 000 000
		des magasins de stockage d'aliments à bétail sont construits	construction de 10 magasins de vente d'aliments à bétail	10	MINUSMA, PRRE	Kidal ville, Intoukowa, Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tadahite, Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, Tassikl, Tafiliante, Takalot, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Inkoufé, Inahaboulou	55 200 000
		des magasins de stockage d'aliments à bétail sont approvisionnés	Dotation de 23 magasins de stockage d'aliments à bétail	23	MINUSMA, PRRE, DDRK	Kidal ville, Intoukowa, Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tadahite, Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, Tassikl, Tafiliante, Takalot, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Inkoufé, Inahaboulou	46 000 000

		Des embouches sont financées	Financement pour 5 embouches (3 bovines, 10 ovines)	5	PRRE,DDRK, MINUSMA	Kidal, Tanazrouft, Alkit, Intedeini, Edjerer, Djounhan, Takalot	83 154 500
		Un abattoir est réhabilité et équipé en matériel de base	Réhabilitation et équipement d'un (01) abattoir	1	DDRK	Kidal	7 000 000
		Des microprojets sont financés	Financement de 5 microprojets (3 unités de séchage de viande, 1 unités de vente de peaux, 1 dépôtvétérinaire)	5	PRRE, MINUSMA	Kidal	50 000 000
		Les activités des bouchers sont soutenues	Appui de 2 bouchers	2	DDRK,PPRE	Kidal	20 452 000
Sous total sous-secteur Elevage				57			667 170 500
Environnement	Restaurer et protéger l'écosystème	Un cadre de concertation est mis en place	Création d'un cadre de concertation sur la GRN	1	Conseil Communal	Kidal	1 000 000
		Des brigades de protection de l'environnement sont créées dans les secteurs de développement	Création de 9 brigades de protection de l'environnement	9	Conseil Communal	Kidal ville,Intoukowa, , Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tintarhasse, Aheilhec, Tadahite I, Tadahite II, Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, TassikI, TassikII,Tafiliante, Takalotte, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Agharousse-Alkite, ghouesse, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane, Tintersene, Igouzare, Intadhante, Amerdjdje, Inkoufé et Inahaboulou	4 000 000
		Des plaines dénudées sont restaurées	Ensemencement de 5 plaines dénudées	5	DDRK, PRRE	Kayone, Sofia, Isseydjane, Ehachare sadidane, Alkite, Etambar, Touzeke,	5 000 000
		La ville est protégée des inondations	Achèvement/réhabilitation d'une digue de protection de la ville	1	PIDRK, PRRE	Kidal	55 000 000
		Sous total sous-secteur Environnement			16		

Paix et sécurité	Renforcer la paix et la sécurité dans la commune	les conflits sont gérés de façon pacifique	Mise en place d'un fonds de récupération/rachat de 600 armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	40 000 000
			Organisation de 2 rencontres intercommunautaires autour de la paix	2	MINUSMA	Toute la commune	24 000 000
		La radicalisation des jeunes est réduite	Organisation de 1 campagne de sensibilisation sur les dangers liés à l'extrémisme violent, la prolifération des armes de guerre	1	MINUSMA	Toute la commune	20 000 000
			Formation et équipement des 30 jeunes sur les techniques de déminage	1	UNMAS	Kidal	20 000 000
			Financement de 8 microprojets de réinsertion et d'auto réhabilitation des jeunes (2mécanique auto-moto, 2 soudure, 2 menuiserie, 2 boulangerie, 2 coupe-couture, 2 maçonnerie, 2 électricité(moto, froid), 2 salons de coiffure, 2 plomberie,3 tannerie, 2 teinture, 2 savonnerie)	8	MINUSMA, PRRE	Toute la commune	64 000 000
Sous total sous-secteur Paix et Sécurité				13			168 000 000
Total général Secteur Economie rurale				79	0	0	1 013 013 500
Secteur secondaire							
Hydraulique	Améliorer l'accès à l'eau pour les populations et le cheptel	Des puits pastoraux sont réalisés	Réalisation de 15 puits pastoraux.	15	MINUSMA,PRRE, CICR,BARKHANE	Kidal ville,Intoukowa, , Agharousse Kowene, Intadeyneye, Tintarhasse, Aheilhec, Tadahite I, Tadahite II, Amacine, Tadjounoute-Tinazrouf, TassikI, TassikII,Tafiliante, Takalotte, Ebellele, Tanaynayte, Sindimane, Djounhane, Agharousse-Alkite, ghouesse, Kanaye, Tahadjante, Intibzaze, Infadjadjane,	129 600 000

						Tintersene, Igouzare, Intadhante, Amerdjdje, Inkoufé, Inahaboulou et Abatole Imanesse	
		Des puits maraichers sont réalisés	Réalisation de 2 puits maraichers	2	PRRE, PAPAM,DDRK,MINUSMA,SCAC,AFD	Amghamali, Tanainait, Intekoi, Tanezrouft, Alkit, Aghilhek, Sindimane, Igouzar, Takalot, Tadait	16 000 000
		Des forages équipés sont réalisés	Réalisation de 5 forages équipés en énergie solaire	5	MINUSMA,PRRE, CICR	Toute la commune	150 000 000
		Des impluviums sont réalisés	Réalisation de 4 impluviums	4	MINUSMA,PRRE	Aghabo, Takalot, Djounhan, Edjarer	70 000 000
		Des mares sont curées	Curage de 6 mares	6	Conseil Communal	Tinaridjane, Sofia, Tassalate, Isseydjene, Ihikamane-essawake, Touzeke-tekadeyte, Fagha, Kayone-Adoubane, Inadhante, Tiharsale, Oulaghe-Intachamaghe, Intaboraghene-Isseydjane, Tinadjadare	3 000 000
		Des barrages de retenue d'eau sont construits	Construction de 3 barrages de retenue d'eau	3	MINUSMA,PRRE,AFD,ANICT,BARKHANE	Kidal, Tafiliante,Tassik,Alkit e, Aghabo, Adoubane-Keyane, Intibzaze, Tatola, Ehachare sadidane	60 000 000
Sous total sous-secteur Hydraulique				35			428 600 000
Energie	Faciliter l'accès à l'énergie aux populations	la couverture du réseau électrique est améliorée	Achat de 2 Groupes électrogènes de 200 Kw	2	AFD, MINUSMA	Kidal	46 000 000
			Doter 1320 familles de kits solaires	1	MINUSMA,PRRE	Toute la commune	52 800 000
		La capacité de gestion du comité est renforcée	Organisation de 1 session de formation des comités de gestion en maintenance des équipements électriques	1	Conseil Communal	Kidal	1 000 000
Sous total sous-secteur Energie				4	0	0	99 800 000
		Une maison des artisans est réhabilitée	Réhabilitation d'1 maison des artisans	1	PRRE,MINUSMA	Kidal	20 000 000

		Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel	Organisation d'une campagne de sensibilisation des populations sur la protection du patrimoine culturel	1	Conseil Communal	Toute la commune	6 000 000
		Les activités culturelles et sportives sont développées dans la commune	Organisation de 1 journée culturelle et sportive	1	Conseil Communal	Kidal	15 000 000
Sous total Sous-secteur Arts-Tourisme-Culture-Sport				3			41 000 000
Total général Secteur Secondaire				42			569 400 000
Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements							
Administra tion (Mairie)	Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel communal	Les capacités des élus et des agents communaux sont renforcées	Organisation de 5 rencontres intercommunautaires autour de la mobilisation des ressources fiscales	5	DDRK	Kidal	3 000 000
Total sous-secteur Administration				5			3 000 000
Commerce/Transport et communication	Assurer le désenclavement de la commune et promouvoir l'économie locale	l'accessibilité des villages et des secteurs de développement est assurée en toutes saisons ;	Réhabilitation de 1 piste rurale	1	ANICT	kidal-Anefif	11 000 000
		Les AGR des OCB/OSP sont financées	Financement de 45 microprojets (petits commerce)	45	PRRE,MINUSMA,A FD,Pays Bas,DDRK	Toute la commune	109 035 000
Sous total sous-secteur Commerce/Transport				46			120 035 000
Total général Secteur Infrastructures/Routes/Bâtiments/Equipements				51			123 035 000
4. Secteur Ressources Humaines et Population							
Genre et Développement	Assurer la promotion des droits des femmes et des enfants	Les droits des femmes et des enfants sont connus et promus par les populations	Organisation de 1 campagne de sensibilisation sur le genre	1	UNICEF,IRC,MINU SMA	Toute la commune	3 000 000
		La participation des femmes et des jeunes aux activités politiques et économiques est favorisée	Organisation de deux sessions de formation en leadership/ participation aux élections pour 100 femmes et jeunes leaders	2	MINUSMA	Kidal	4 750 320

			Financement des AGR pour 2 AME	2	UNICEF,IRC	Toutes les écoles	1 700 000
Sous total sous-secteur Genre et Développement				5			9 450 320
Education	Améliorer le taux de scolarisation et de fréquentation	Des enseignants sont recrutés	Recrutement de 34 enseignants	1	Conseil Communal, ANICT, CAP	Toutes les écoles	40 800 000
		Des salles de classe sont construites et équipées	Construction et équipement de 9 classes de premier cycle	9	ANICT, PRRE	Agharousse, Tassik, Amacine	90 000 000
		Un CDPE est construit	Construction de 1 C D P E	1	CAP, PRRE	Kidal	12 000 000
		Des dortoirs sont construits pour les élèves	Construction de 5 dortoirs pour élèves.	5	IRC, CAP, PRRE	Tanaynayte, Aghabo, Agharousse, Tassik, Amacine, Intibzaze	22 500 000
		Des logements sont construits pour les enseignants	construction de 5 logements pour les enseignants	5	IRC, CAP, PRRE	Kidal,Tanaynayte, Aghabo, agharousse, Tassik, Intadeyneye, Amacine,Intibzaze	22 500 000
		Les populations sont sensibilisées sur l'importance de la scolarisation à travers des campagnes d'information	2 Campagnes de sensibilisation de populations en faveur de la scolarisation	2	IRC, UNICEF, Coopération Swiss, Conseil Communal	Toute la commune	5 000 000
		Des cantines sont approvisionnées en vivres	Approvisionnement de 10 cantines scolaires en vivres	10	PAM	Kidal, Tanaynayte, Aghabo, Agharousse, Tassik, Intadeyneye, Amacine, Intibzaze	12 000 000
		Le mobilier scolaire est disponible	Achat de mobilier scolaire pour 10 écoles	10	IRC, UNICEF, USAID		13 000 000
Sous total sous-secteur Education				43			217 800 000
Santé	Améliorer la couverture sanitaire dans la commune	Des agents de santé sont recrutés pour des CSCOM	Recrutement de 3 agents de santé	1	Conseil Communal	Kidal, Tassik, Takalot	15 000 000
		Des CSCOM sont réhabilité et équipé	Réhabilitation et équipement de 2 CSCOM	1	MINUSMA, AFD, PRRE	Kidal, Aghabo,	28 000 000
		Des PSA sont dotés de médicaments de base	Dotation de 4 PSA en médicaments de base	4	Première Urgence	Abatole-imanesse, Alkite, Kanaye, Tinterssene, Igouzare, Ebellale, Sindimane, Tafadjadje	5 000 000
		Des CSCOM sont dotés de médicaments de base	Dotation de 5 CSCOM en médicaments de base	5	Première Urgence	Kidal, Tassik, Aghabo, Tanaynayte, Intibzaze, djounhane, djarhi, Tassikt	10 000 000

Sous total Sous-secteur Santé	11			58 000 000
Total général Secteur Ressources Humaines et Population	59			285 250 320
TOTAL GENERAL SECTEURS	231			1 990 698 820

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

7.1. Stratégie de mobilisation du financement

La mobilisation du financement sera animée par les autorités communales avec le concours des autorités villageoises de l'administration. Il s'agira par rapport aux différentes sources de financement, d'engager les démarches appropriées ou prescrites. Pour la mobilisation des ressources internes notamment les taxes et contributions villageoises la commune procédera à une sensibilisation des populations à travers une restitution du contenu du plan de développement aux populations.

Elle mettra l'accent sur l'origine populaire des besoins exprimés et les liens entre la mobilisation des taxes et la réalisation des projets retenus.

Les financements des partenaires seront mobilisés suivant un processus de négociation sur la base de l'outil de négociation que représente le plan. Ce sont par exemple les ONG, les organisations multilatérales et bilatérales les projets, les dons et les legs,

En ce qui concerne les financements mis en place par l'Etat avec le concours de ses partenaires financiers tels que le FICT, PADDER, PRRE, le PIRE (programme intermédiaire pour la relance éducative), le PRODESS (programme de développement sanitaire et social) et la commune observera leurs procédures de soumission de projets pour être éligible à leur financement.

Le conseil communal veillera à la bonne gestion des fonds mobilisés par un suivi rigoureux des dépenses.

Le conseil communal s'attachera en concertation avec ses partenaires à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement tels les participations des associations et entreprises locales, la valorisation des équipements marchands entre autres.

7.2. La mobilisation sociale

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages et secteurs de développement seront sensibilisés pour participer et fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de concession ou de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente.

7.3. La composante technique

Elle se situe en amont, elle fait appel aux qualités techniques de la commune, des prestataires pour le montage des dossiers de projets.

Le montage des projets inscrit dans le Plan de Développement et le budget est un préalable du financement de certaines sources comme l'ANICT, l'ADR ; il requiert une étude de faisabilité et l'élaboration de devis et plans d'exécution du projet.

L'appui des prestataires à cet égard est de former la commune, de l'accompagner et de vérifier la conformité des dossiers aux procédures prescrites. Il en est de même des services techniques qui seront sollicités pour leur expertise spécifique sous forme de conseils, assistance, de suivi contrôle, d'évaluation.

VIII. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Le suivi évaluation sera assuré conformément au cadre logique du plan et du programme annuel et en fonction des indicateurs de résultats qui sont définis.

Le maire désignera par arrêté parmi les commissions de travail mise en place celle qui sera chargée du suivi de la mise en œuvre du plan. Celle-ci sera élargie à des partenaires clés de la commune selon leur choix. Elle aura pour tâches d'identifier, d'organiser et de planifier les activités de collecte de données nécessaires à l'appréciation périodique des réalisations au titre du plan. La commission fera le compte rendu de ses activités lors des sessions du conseil communal. Par conséquent un calendrier de suivi évaluation sera défini par la commission et les indicateurs préparés par rapport à chaque étape. A ces aspects du mécanisme, la commission veillera sur l'évaluation des programmes annuels issus du PDSEC et leur budgétisation.

IX. DIFFUSION DU PDSEC

La diffusion du PDSEC permettra d'élargir la connaissance des projets de développement prioritaires de la commune à un plus grand nombre de personnes physiques et morales, d'organismes d'appui techniques et financiers.

Elle aura l'avantage d'accroître les opportunités d'intervention par l'intérêt que le plan pourrait susciter en termes de coopération décentralisée, de partenariat avec les projets et structures privées ou publiques dont les objectifs sont en harmonie avec ceux du plan.

Des émissions radiophoniques, des assemblées d'information au niveau des secteurs de développement seront organisées pour permettre une plus grande diffusion du PDESC. Des copies du PDESC seront également distribuées aux partenaires et à l'administration.

X. CONCLUSION

Le document élaboré est un outil de référence précieux de planification des actions de développement de la commune, de mobilisation des populations, des partenaires, des ressources et de plaidoyer. Il est le résultat d'un long processus participatif.

Son élaboration a été rendue possible grâce à l'appui du Projet de Reconstruction et de Relance Économique, UCP/SOS Sahel International au Mali/Consortium AZHAR- CERCA, de tous les services techniques de la commune et du cercle et surtout par l'engagement du conseil communal.

La mise en œuvre correcte du présent programme de développement économique social et culturel permettra de booster le développement dans la commune et contribuer à l'atteinte des objectifs répondant aux aspirations de la population de la commune en matière de développement et de bien-être. C'est pourquoi le présent plan quinquennal est ambitieux, c'est qui est en fait normal si l'on tient compte de la précarité qui prévaut dans la commune et les nombreuses demandes des populations.

Les populations de la commune estiment que la clé du développement futur réside dans l'amélioration des ressources humaines par l'éducation, la formation des jeunes et des femmes notamment. Il importe de préciser que les femmes de plus en plus actives dans le développement économique social et culturel souhaitent la multiplication des activités génératrices de revenus et surtout leur implication dans la gestion des affaires publiques à tous les niveaux.

Pour réaliser de façon correcte et satisfaisante les actions du présent PDESC, il sera indispensable pour le maître d'ouvrage (conseil communal) de mettre en place une organisation et une stratégie fortes axées sur l'information/sensibilisation des populations, la maîtrise des responsabilités des acteurs, la transparence dans la gestion des affaires publiques et surtout la mobilisation des ressources nécessaires.

Les acteurs locaux devront ainsi comprendre que le développement de leur commune ne sera jamais providentiel et pour être durable et garder l'esprit de solidarité entre tous, il aura toujours besoin du génie créateur et des énergies de l'ensemble des citoyens de la commune qui attendent toujours et sans cesse des appuis de l'extérieur. Le maître d'ouvrage devra par conséquent chercher à en faire une sorte de « prisme social » dans lequel sont cristallisés les efforts de tous.

ANNEXE I : Délibération d'élaboration du PDESC

REGION DE KIDAL
CERCLE DE KIDAL
COMMUNE URBAINE
DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

DELIBERATION N°16-004/ CU – KI 2016 Portant adoption du Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC)

Le conseil Municipal de Kidal réuni en session extraordinaire à Kidal au cours de séance du 25 Novembre 2016, après avoir délibéré, a décidé
D'adopter le Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2017 – 2021 de la commune Urbaine de Kidal pour un montant de SEPT MILLIARDS CENT SEIZE MILLIONS DEUX SOIXANTE QUINZE MILLE SIX CENT QUARANTE FRANCS (7 116 275 640) F CFA

Votants	15
Pour	15
Contre	00
Abstention	00
Absent	06
Décès	02

Fait à Kidal, le 25 Novembre 2016

Les Conseillers Communaux Présents

Prénoms		Noms
1 Arbacane	Ag	Abzayack
2 Abda	Ag	Kazina
3 Hama	Ag	Malick
4 Mohamed	Ag	Baye
5 Sarid	Ag	Tackmey
6 Madoli	Ag	Badi
7 Attayoub	Ag	Intalla
8 Gamni	AG	idjachtane
9 Assalim	Ag	Abanassa
10 Fatma	W/	Inawène
11 Ahmoudène	Ag	Ikma
12 Ifounoussène Ag		
13 Dadia	W/	Kochi
14 Abissinou	Ag	Mossa
15 Yacouba	Belco	Bikka
		Maiga

Etaient Absents

16 Fama	W/
17 Babduch	Ag
18 Bayène	Ag
19 Attaher	Ould
20 Hitta	Ag
21 Alhassane	Ag
22 Tilless	W/
23 Tinawène	W/

Noms
Abzayack
Kazina
Malick
Baye
Tackmey
Badi
Intalla
idjachtane
Abanassa
Inawène
Ikma
Mossa
Bikka
Maiga

Emargement

(Signatures manuscrites)

Samoghane Bissati **Décédée**
Bissati **Décédée**

LE MAIRE

(Signature manuscrite du Maire)

ANNEXE II : Décision de mise en place du comité communautaire

REGION DE KIDAL
CERCLE DE KIDAL
COMMUNE URBAINE
DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But une Foi

DECISION N°16- 05 /CU-KI **PORTANT CREATION DU COMITE COMMUNAUTAIRE DE SUIVI ET** **SURVEILLANCE DE PLANIFICATION, D'ENREGISTREMENT DES GRIEFS DE GESTION** **DE PLAINTES ET DE RESOLUTION DES CONFLITS**

Vu, la Constitution ;

Vu la loi n°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°95-034/AN-RM du 12 avril 1995 portant code des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°96-050 du 16 Octobre 1996 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales ;

Vu la loi 00-44 du 7 Juillet 2000 déterminant les ressources fiscales des communes ; cercles et régions ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : Il est créé un comité communautaire de suivi et surveillance de planification, d'enregistrement des griefs de gestion de plaintes et de résolution des conflits de la commune urbaine de Kidal dans le cadre de l'élaboration du plan du Développement économique social et culturel (PDESC) 2017-2021.

Article 2 Le Comité est composé de quinze (15) membres dont les noms suivent :

- | | | |
|------------------|----|----------------|
| - Hama Ag Malick | | |
| - Mohamed Ag | | Dama |
| - Assikadeye | Ag | Waerzagane |
| - Teckni | Ag | Ibrahim |
| - Wadossène | Ag | Simitalla |
| - Tata | | Walet Algaross |
| - Mohamed | Ag | Baye |
| - Albakader | Ag | Mossa |
| - Rhissa | Ag | Ratbou |
| - Ahmoudène | Ag | Ikmaass |
| - Sarid | Ag | Takmey |
| - Babaduch | Ag | Alhalifa |
| - YaWa | | Kader Traoré |

Article 3/a présente décision prend effet à compter date de signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

- | | |
|--------------|------|
| - Préfet KI | 1 |
| - Intéressés | 15 |
| - Archives | 2/17 |

Kidal le 06 Juin 2016
LE MAIRE


ARBACANE AG ABZAYACK

ANNEXE III : Délibération d'adoption de l'élaboration des PDESC

REGION DE KIDAL
CERCLE DE KIDAL
COMMUNE URBAINE
DE KIDAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

DELIBERATION N°16-002/ CU – KI 2016

Portant Autorisation au comité pour l'élaboration du Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2017-2021

Le conseil Municipal de Kidal réuni en session extraordinaire à Kidal au cours de séance du 5 Juin 2016, après avoir délibéré, a décidé
D'autoriser le comité pour l'élaboration du Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2017 – 2021 de la commune Urbaine de Kidal

Votants	15
Pour	15
Contre	00
Abstention	00
Absent	06
Décès	02

Fait à Kidal, le 5 Juin 2016

Les Conseillers Communaux Présents

Prénoms	et
1 Arbacane	Ag
2 Abda	Ag
3 Hama	Ag
4 Mohamed	Ag
5 Sarid	Ag
6 Madoli	Ag
7 Attayoub	Ag
8 Gamni	AG
9 Assalim	Ag
10 Fatma	W/
11Ahmoudène	Ag
12 Ifounoussène	Ag
13 Dadia	W/
14 Abissinou	Ag
15 Yacouba	Belco

Etaient Absents

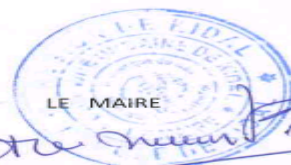
16 Fama	W/
17 Babduch	Ag
18 Bayène	Ag
19 Attaher	Ould
20 Hitta	Ag
21 Alhassane	Ag
22 Tiless	W/
23 Tinawèlene	W/

Noms
Abzayack
Kazina
Malick
Baye
Tackmey
Badi
Intalla
idjachtane
Abanassa
Inawelène
Ikmass
Kochi
Mossa
Bikka
Maiga

Idal	
Alhalifa	
Ahawali	
Sidi Anna	
Hamed	
Ibrahim	
Samoghane	Décédée
Bissati	Décédée

Emargement

(Handwritten signatures and marks)



Annexe IV: Diagnostic de la commune

Domaine	Potentialités	Contraintes	Solutions	Forces	Faiblesses
Élevage	-Nombre important du cheptel de qualité ; -Pâturages riches pendant l'hivernage ; -Terres salées ; -existence d'un marché à bétail ; - Existence d'une importante clientèle ; -Existence d'une pharmacie vétérinaire ;	-Insuffisance d'eau ; -Maladies animales ; -absence d'auxiliaires vétérinaires ;	-Creusement des puits à grand diamètre, forages, mares ; -Campagnes de vaccinations et déparasitage ; -Recrutement et formation des agents vétérinaires locaux	-Important savoir-faire empirique des éleveurs;	-Manque d'innovation dans le sous-secteur ; -Insuffisance dans l'organisation des éleveurs
Agriculture	-Existence de sites maraichers propices; -Existence de parcelles fertiles ; -Existence de marché de consommateurs - Existence des partenaires technique et financiers	-insuffisance des intrants agricoles ; -Insuffisance de formation des maraichers ; -Présence de certains parasites ; - Insuffisance d'eau ;	- Approvisionnement en intrants de qualité ; - Renforcement des capacités des producteurs ; -Lutte phytosanitaire bio. - Creusement des puits maraichers - Equipement des producteurs	-Intérêt accru pour développer le maraichage dans la commune ; -Accompagnement des partenaires techniques et financiers.	-Système de production encore traditionnel et insuffisance d'innovation
Artisanat	-Existence de la matière première tirée de l'élevage (cuir, peau) ; -Existence d'associations féminines ; - Existence d'une maison des artisans ; -Existence de service technique d'encadrement ;	- Manque de débouchées	-Valoriser les produits de l'artisanat local ;	-Savoir-faire traditionnel des artisans	- Insuffisance dans l'organisation des artisans
Commerce	-Existence de nombreux opérateurs économiques (commerçants, entrepreneurs, agences de voyage.) -Existence de marché ; -Existence de routes régionales très fréquentées	-Activité économique largement informelle ; -Insécurité sur les axes ; -Impraticabilité et mauvais état des routes pendant l'hivernage ;	-Formaliser les échanges commerciaux avec l'Algérie (régions du sud) ; -Améliorer l'état des routes ;	-Grande maîtrise des circuits d'approvisionnement	-Activité largement dominée par la contrebande ; -Manque d'organisation des opérateurs économiques
Mines et industries	-Existence des minerais	- Insécurité -Recherche insuffisante;	-Exploitation réserves minières ; - Poursuivre la recherche	-Disponibilité de la main d'œuvre locale	-Manque de ressources matérielles et financières
Santé	-Existence des ASACO, d'un hôpital, et des Csom ; - Existence de dépôt pharmaceutique régional ; - Existence de partenaires techniques et financiers ; - Existence de pharmacies privées ;	-Insuffisance des agents de sante qualifiés au niveau local ; -Insuffisance de médicaments ; -Faible couverture sanitaire.	-Renforcement des capacités du personnel de santé local ; -Approvisionner les Centres de de santé en kits sanitaires suffisants ; -Multiplier les interventions des équipes mobiles de santé ; - renforcer le CSREF en personnels, équipement et médicament	-Existence d'un système de santé traditionnel (radiothérapeutes)	-Réticente des communautés à la vaccination et aux soins
Education	-Nombre important d'enfants scolarisables ; -Existence d'un lycée, d'une école de santé, d'un centre de formation professionnelle et des écoles dans plusieurs secteurs de développement ; -Existence d'un DAE, d'un Centre d'Animation Pédagogique.	-Réticence des parents (éleveurs nomades) à scolariser leurs enfants ; -Insécurité autour des écoles ; -Salles de classes en mauvais état -Insuffisance du personnel enseignant	-Sensibilisation des parents ; - Approvisionnement des cantines -Réhabilitation des salles de classes ; -Dotation des écoles en kits scolaires ; -Recrutement de personnel enseignant	-Existence des APE, AME et CGS	-Faible intérêt des communautés à l'éducation

ANNEXE V : Liste des participants aux journées intercommunautaire de consultation et de concertation

N°	Prénom Nom	Fonction
1	Arbacane Ag ABZAVAK	Maire
2	Abda Ag KAZINA	1er Adjoint
3	Hama AG MALIK	2e Adjoint
4	Mohamed Ag BAYE	3e Adjoint
5	Attayoub AG INTALLAH	Conseiller
6	Iffounoussane AG KOCHI	Conseiller
7	Mohamed AG DAMA	Personne Ressource
8	Assikadey AG WAERZAKANE	Chef de quartier
9	Tackni AG IBRAHIM	Chef de fraction
10	Ag Sidi ISSOUF	Représentant des jeunes
11	Ayad Ag Amakdaya	Representant des jeunes
12	Malik Ag Habada	Conseiller Fraction
13	Ahmed Ag Ousmane	Personne Ressource
14	Alhassane Ag Sidaghmar	Chef secteur Telakak
15	Adama DIARRA	Academie d'Enseignement de Kidal
16	Albaraka Ag Alfaki	Service de la santé
17	Ousmane AG ALFAKI	ONG CAMR
18	Taskiwt Walet Ratam	Representant des femmes

19	Bareika Ag Almestae	Chef Fraction
20	Tahone Walet Wan-Lalla	Rép des Femmes
21	Abdoulahy Doumbia	Service de la santé
22	Sidalamine Ag Rhissa	ONG ASAPS
23	Fissa wlt HAMADA	ONG ASAPS
24	Abdoulaye MADOUYOU	OCHA
25	Bnarka TOURE	Handicap International
26	Mahmoud AG AKLY	ONG SOLISA
27	Akly AG WAKAWALENE	DCAP Kidal
28	Mohamed BEN ABDALLAH	CROIX ROUGE
29	ESENE AG WAERZAKAN	Secrétaire Général Mairie
30	Albacher Ag Ousmane	Jeune Leader
31	Rhissa AG IBDKANE	Conseiller quartier Angamali
32	Salma wlt ALKAMISSE	Présidente de l'Association Tartiye
33	Aicha WLT Sidimohamed	Membre de l'association des femmes angamali
34	Hadeyja wlt BANARKA	Commerçante de condiment
35	Toufenette wlt BOUBACAR	Vendeuse de condiment
36	Mahamad AG BANARKA	Boucher
37	Salma wlt BANARKA	Enseignante
38	Iala AG MASHOUD	Chef de quartier
39	Mohamed AG JIDOU	Représentant des jeunes
40	Moussa BILAL	ONG SOL INT

41	Mahamad AG BILAL	ONG SOL INT
42	MOUSSA MADDOUGOU	Enseignant
43	Mahmoud AG AKLY	Maraicher
44	Ibrahim YATTARA	Mécanicien
45	Salif KEITA	Premier Urgence

ANNEXE VI : Liste des participants à l'Atelier de planification

N°	Prénom Nom	Fonction
1	Arbacane Ag ABZAVAK	Maire
2	Abda Ag KAZINA	1er Adjoint
3	Hama AG MALIK	2e Adjoint
4	Mohamed Ag BAYE	3e Adjoint
5	Attayoub AG INTALLAH	Conseiller
6	Iffounoussane AG KOCHI	Conseiller
7	Mohamed AG DAMA	Personne Ressource
8	Assikadey AG WAERZAKANE	Chef de quartier
9	Tackni AG IBRAHIM	Chef de fraction
10	Ag Sidi ISSOUF	Représentant des jeunes
11	Ayad Ag Amakdaya	Representant des jeunes
12	Malik Ag Habada	Conseiller Fraction
13	Ahmed Ag Ousmane	Personne Ressource

14	Alhassane Ag Sidaghmar	Chef secteur Telakak
15	Rhissa Ag Alhakim	Imam
16	Albaraka Ag Alfaki	Leadeur
17	Mouneissa Doumbia	Présidente Ass-Assaghssal
18	Taskiwt Walet Ratam	Representant des femmes
19	Bareika Ag Almestae	Chef Fraction
20	Tahone Walet Wan-Lalla	Rép des Femmes
21	Abdoulahy Doumbia	Service de la santé
22	Sidalamine Ag Rhissa	ONG ASAPS
23	Fissa wlt HAMADA	ONG ASAPS
24	Abdoulaye MADOUGOU	OCHA
25	Bnarka TOURE	Handicap International
26	Mahmoud AG AKLY	ONG SOLISA
27	Akly AG WAKAWALENE	DCAP Kidal
28	Mohamed BEN ABDALLAH	CROIX ROUGE
29	ESENE AG WAERZAKAN	Secrétaire General Mairie
30	Albacher Ag Ousmane	Jeune Leader

ANNEXE VII : Liste des participants à l'Atelier de validation

N	Prénoms et Noms	Postes
1	Arbacane Ag Abzayak	Maire
2	Abda Ag Kazina	1er Adjoint
3	AG IGASTHEN Gammi	Conseiller
4	Ag IKMASS Ahmoudène	Conseiller
5	Akly AG WAKAWALENE	DCAP Kidal
6	Assalime Ag Abanassa	Conseiller
7	Attayoub Ag Intalla	Conseiller
8	Banarkan TOURE	Handicap International
9	Dadiya Wt Mossa	Conseiller
10	ESENE AG WAERZAKAN	Secrétaire General Mairie
11	Fatma Wt Inawelane	Conseiller
12	Hama Ag Malick	2 ^e Adjoint
13	Ifounoussane Ag Kochi	Conseiller
14	Mahmoud AG AKLY	ONG SOLISA
15	Mohamed BEN ABDALLAH	CROIX ROUGE
16	Mohamed Ag Baye	3 ^e Adjoint
17	Ousmane AG EKAWEL	IRC
18	Sarid Ag Tackmay	Conseiller

19	Tillasse Wt Samoghane	Conseiller
20	Yacouba BELCO MAIGA	Conseiller

ANNEXE VIII : Répertoire Complet des Associations

Villages	Nom de l'OCB/OSP	Nature de l'OCB/OSP	N° de Récépissé	Responsable (Nom et Prénom + Contact)	Nombre de membres			Domaines d'activité	Type d'investissements	Nombre bénéf.			Partenaires
					Hom	Fem	Total			Hom	Fem	Total	
Centre-Ville	Tahore	association	O8/CKI	Mohamed Assikadeye Ag	28	1	29	Valorisation du Commerce	Appui financier	250	630	880	SOS sahel
Tassik	Tiquarmai	Coopérative	00040/SDSES	Albakader Ag Mossa	20	6	26	Commerce de Betail	Appui Financier	60	25	85	SOS Sahel
Centre Ville	ASACO	ASACO	103/CKI	AAssikadeye Ag Warzeigane	31	6	37	Participer a la gestion des problemes de Sante	Appui Financier	340	700	140	SOS Sahel
Aliou	EFESSE	Assopciation	106/P_CKI	Bachar Ag Ahmed	9	2	10	Valorisation des Activites generatrices de revenu	Appui Financier	230	620	850	SOS Sahel
Aliou	(PJF) Promotion de la Jeune Fille	Association	O55/P-CKI	Aícha Mint Sidi	0	22	22	Promotion du developpement des jeunes filles a travers les AGR	Appui Financier	0	100	100	SOS Sahel
Etambar	Tazoudeye	Association	012 /p-CKi	Me Hokaye Wt Ibrahim	3	39	42	Participer au bien etre de al population a travers le renforcement des capacites dans le domaine de production et la transformation des dare de premier neccessites	Appui Financier	54	90	144	SOS Sahel
Eatmbar	Tanamataf d'EFES	Association	003/Cki	Alkalifa Ag Gamni	20	03	23	Renforcement de l'Unite de la fraternite et d'entre entre ses militant	Appui Financier	190	440	630	SOS Sahel
Tin-terssen	Cooperative des eleveurs de Tin-	Cooperative	16/SDSES	Mohamed Ag Damma	10	1	11	Operation dans le domaine de	Appui Financier	30	40	70	SOS Sahel

	Terssen							l'elevage des animaux y compris les petits ruminants					
Etambar	Kanaye	Association	103/Cki	Abousnou Ag Bika	19	6	25	Embouche	Appui Financier	78	60	138	
Tanazoroft	Algafiette	Association	097/P-Cki	Hama Ag Malick	24	1	25	Promotion de la Paix et de developpement	Appui Financier	180	230	410	
Aliou	Teneche	Association	061/p-CKI	Fatma Wt Sidi Mohamed	06	12	18	Promotion de la Paix et la reconciliation	Appui Financier	90	25	115	
Etambar	Taboyt	Association	0101/CKi	Wissa Wt Bika	0	39	39	Formation Socio-economique des femmes	Appui Financier	0	200	200	
Etambar	Asdjar	association	022/P-CKi	Ahmed Ag Hamzata	11	04	15	Developpement socio Economique	Appui Financier	50	46	96	
Centre-Ville	Tassihalal s'alassal	Association	177/P-CKi	Tatta Wt Habo	02	28	30	Valorisation des AGR	Appui Financier	70	98	168	
Angamali	Association des femmes d'Intidbane (AFI)	Association	296/P-Cki	Aminikinik Wt Moushoud	0	37	37	Promotion et pratique des activites de Maraichage	Appui Financier	93	80	173	
Etambar	Avenir	Association	317/p-Cki	Idrissa Ag Adamou	33	2	35	Renforcement de capacite Art et Culture	Apui Financier	641	720	1361	
Etambar	Intimaz	Association	047/p-cki	Baye Ag Ibrahim	22	03	25	Prestation en Electricite Auto et Batiment	Appui Financier	231	230	461	
Etambar	Tihoussaye	Association	008/Cki	Nana Wt Alhamdou	0	23	23	Promotion de la Coutur	Appui Financier	10	45	55	
Centre-Ville	Assafar Tadalat	Association	027/cki	Tinawelane Ag Ahmed	0	13	13	Rebouasement	Appui Financier	120	249	369	
Etambar	AJDDAM (Associationdes jeunes pour le developpement durable et l'Assainissement au Mali)	Association	0402/ G-DB	Ibrahim Ag Bikla	72	11	83	Assainissement et protection de l'Environnement	Appui financier	94	140	234	
Etambar	AFEK (Association des Femmes pour l'Epanouissement de Kidal)	Association	O41/cki	Souda Wt Malick	0	39	39	Valorisation des activites commercial par la production et transformation	Appui financier	80	70	150	

								des produits artizanal					
Inkoufe	Talite	Cooperative	2008 C-18 11	Ahmeyad Ag Almina	9	1	10	Commerce des produit de Cerial	Appui Financie	50	30	80	
Angamali	Tartiyte	Association	248/p-cki	Salama wt Banarka	05	15	20	Commerce general	Appui Financier	300	480	780	
Aliou	Abatolmaness	Association	304/cki	Mohamed Ag Tatta	9	2	11	Elevage	Appui Financier	150	70	220	
Angamali	AFFALA	Association	228/p-CKI	Founfoun Innora	4	12	16	Commerce general	Appui financier	200	150	350	
Angamali	Mahmoud et Freres	Association	523/p-CKI	Mahmoud Ag Akly	13	9	22	Maraichage	Appui Financier	350	420	770	
Aliou	IgozNtolmen	Cooperative	00016/SDSES/Ki	Ahmeyad Ag Sidi	20	12	32	Production et transformation du lait	Appui Financier	250	180	430	
Intoukoua	ASMAT	Association	!!%/CAC-D.Ki	Ahmoudou Ag Mohamad	15	07	22	Maraichage	Appui Financier	215	180	395	
Angamali	AFVCK	Association	123/p-CKI	Hadeyja wlt Banarka	2	14	16	Commerce		345	250	845	
Aliou	Tartiyte	Association	237/p-CKI	Mahamad Ag Banarka	17	0	17	Element		520	150	690	
Intoukwa	Affouse da fouss	Association	12/p-CKI	Fama wlt sidi	15	1	16	Artisanat		216	150	360	
Tankalot	inkoufe	Association	245/p-CKI	RHISSA AG ACHERIF	21	30	51	Commerce		245	250	995	
Etambar	Association des jeunes femmes d'Angamali	Association	234/p-CKI	Madina KOINA	4	15	19	Assainissement et la santé	Appui Financier	240	320	560	
Centre ville	Cooperative des producteur de lait de Kidal	Cooperative	00019/SDSES/Ki	Alhassane AG SIDI	10	22	32	Production et transformation du lait	Appui Financier	150	180	430	
Intoukoua	ICHRACHE	Association des jeunes Maraichers d'Angamali	00225/CAC-D.Ki	Ibrahim YATTARA	15	2	17	Maraichage	Appui Financier	515	180	395	
Etambar	Avenir	Association	317/p-Cki	Idrissa Ag Adamou	33	2	35	Renforcement de capacite Art et Culture	Apui Financier	641	720	1361	SOS Sahel
Kidal	TEMETE	Association	010/P-CKI	Madame Rabegata Wt Intalla	05	16	21	Promouvoir le développement de l'Artisanat	Appui Financier	240	650	890	SOS Sahel
Etambar	Almoud	Association	107/P-CKI	Attaher Ag Rhissa	08	04	12	Embouche	Appui Financier	360	280	640	SOS Sahel

